



BULLETIN

DU

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DE LA

LANGUE WALLONNE

PUBLIÉ PAR LA
SOCIÉTÉ LIÉGEOISE
DE LITTÉRATURE
WALLONNE

N^{os} 1 et 2. — Janvier 1906

LIÉGE

Imp. H. Vaillant-Carmanne, s. a.

Les quittances pour 1906 seront incessamment adressées aux membres de la Société. Pour éviter les frais, ceux qui habitent l'étranger, sont priés d'envoyer par mandat-poste leur cotisation (5 francs) au président M. LEQUARRÉ, 37, rue André Dumont, Liège. Le talon du mandat leur servira de reçu.

Les membres de la *Société liégeoise de Littérature wallonne* recevront au mois de mars le 19^e *Annuaire* (1906) et, un peu plus tard, le tome 46 du *Bulletin*.

Les nos 3 et 4 du *Bulletin du Dictionnaire* paraîtront au mois d'août et de novembre.

Tout membre de la Société a droit aux publications de l'année.

Pour faire partie de la Société, il suffit d'en adresser la demande au Secrétaire qui se chargera de la présentation d'usage.

Nous ne possédons plus d'année complète de la 1^{re} série du Bulletin. La 2^e série (sauf le t. V, *Recueil de Crâmignons*, vendu 6 francs, et le t. IX, épuisé) est en vente au prix de *trois francs* le volume. Prix global de la 2^e série, moins le t. IX, — soit trente et un volumes, — *soixante-dix francs*.



BULLETIN

DU

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DE LA

LANGUE WALLONNE

PUBLIÉ PAR LA
SOCIÉTÉ LIÉGEOISE
DE LITTÉRATURE
WALLONNE

N° 1 et 2. — Janvier 1906

LIÈGE

Imp. H. Vaillant-Carmanne, s. a.

BRUNNEN

BRUNNEN

BRUNNEN

BRUNNEN

BRUNNEN

BRUNNEN

BRUNNEN

BRUNNEN

BRUNNEN

AU LECTEUR

Dans sa séance du 13 novembre 1905, la **Société Liégeoise de Littérature wallonne** a décidé d'adoindre à ses publications traditionnelles, *Bulletin* et *Annuaire*, le présent *Bulletin du Dictionnaire*, qui comprendra quatre fascicules par an.

Dans la pensée de la Société, ce nouveau périodique doit servir à étendre le cercle de notre propagande en faveur de l'œuvre future et à faciliter nos moyens d'information. Il s'adresse à plusieurs catégories de lecteurs.

Tous les membres de la Société seront ainsi tenus au courant de nos efforts et de nos progrès. En communion plus fréquente avec nous, ils apprécieront mieux l'étendue et les difficultés de notre tâche et se sentiront plus disposés à nous encourager par des conseils ou des renseignements.

Nous avons également songé à tous les correspondants, disséminés sur le sol de la Wallonie, qui, depuis deux ans déjà, nous ont promis leur aide et dont plusieurs nous donnent des preuves incessantes de leur dévouement. Ce *Bulletin* enregistrera tous les envois qu'ils voudront bien nous adresser, indiquera les points sur lesquels ils pourront diriger leurs enquêtes, publiera des questionnaires, des communications-modèles qui en suggéreront d'autres, etc. Nous leur en ferons le service régulier. Ils y trouveront un guide qui s'efforcera de leur montrer l'intérêt qu'offre l'étude des parlers populaires et la méthode qu'il convient de suivre dans ces investigations délicates.

Mais ce *Bulletin* ne s'adresse pas seulement à ceux dont le concours est acquis au *Dictionnaire* futur. Nous voudrions inté-

resser à cette entreprise nationale tous les wallonisants qui, jusqu'ici, n'ont pas eu connaissance du *Projet de dictionnaire* et dont le bon vouloir n'attend peut-être qu'une occasion pour se révéler. Nous les prions instamment de venir à nous, de répondre à nos questionnaires, de nous envoyer des listes de mots curieux et des textes inédits, de s'inscrire enfin au nombre de nos correspondants et de nos membres effectifs. Leur collaboration nous permettra de compléter nos matériaux, de préciser et de développer nos renseignements, de façon à ne laisser aucun coin inexploré. Il importe que toutes les bonnes volontés s'unissent pour créer une œuvre intégrale, qui soit l'image fidèle et vivante de notre vieille civilisation romane.

Enfin les savants étrangers qui s'intéressent à nos dialectes d'une originalité si savoureuse, trouveront un recueil d'archives lexicologiques et dialectologiques du wallon, dans ce modeste *Bulletin*, qui notera et analysera les ouvrages relatifs à ces questions, publiera des textes avec toute la rigueur désirable, s'occupera de problèmes d'étymologie, de sémantique, etc.

* * *

A tous, nous rappellerons que la **Société liégeoise de Littérature wallonne**, — qui fêtera l'an prochain le cinquantenaire de sa fondation, — date du 27 décembre 1856 et qu'elle est à la fois la plus ancienne et la plus importante société littéraire de la Wallonie. Elle est notre *Académie wallonne* : il ne lui manque vraiment que la reconnaissance officielle, — qui viendra bien un jour !

Son œuvre est *exclusivement littéraire et scientifique*. Toute discussion politique ou religieuse est bannie de la Société.

Elle a pour but d'encourager la littérature wallonne et l'étude des parlers romans de la Belgique. Elle institue annuellement des concours de littérature et de philologie wallonnes (voir le programme détaillé dans l'*Annuaire*) et publie dans son *Bulletin* les pièces, lexiques et mémoires couronnés.

Elle comprend : 1^o des *membres titulaires*, au nombre de quarante, qui sont tenus d'assister aux réunions mensuelles ; 2^o des *membres effectifs*, en nombre illimité, qui n'ont d'autre obligation que de payer la cotisation annuelle de *cinq francs*. Ils reçoivent les nombreuses publications de la Société et sont invités à se tenir en rapport avec les membres titulaires.

En 1904, la Société a distribué à ses membres :

le tome 44 du *Bulletin*, in-8^o de 555 pages,
le tome 17 de l'*Annuaire*, in-12 de 123 pages,
le *Projet de Dictionnaire général de la Langue wallonne* (brochure in-4^o de 36 pages à deux colonnes ; prix : 2 frs).

En 1905, elle a distribué :

le tome 45 du *Bulletin*, in-8^o de 362 pages,
le tome 18 de l'*Annuaire*, in-12 de 170 pages,
la 2^e édition de ses *Règles d'orthographe wallonne* (brochure in-8^o de 72 pages ; prix : 0,50 centimes).

En 1906, elle distribuera :

le tome 46 du *Bulletin*, in-8^o,
le tome 19 de l'*Annuaire*, in-12,
le *Bulletin du Dictionnaire*,
et, très probablement, vers la fin de l'année les premières feuilles du *Dictionnaire général de la Langue wallonne*, dont elle réunit les matériaux depuis près d'un demi-siècle.

On est prié d'adresser la correspondance, demandes d'admission et communications, dons d'ouvrages, demandes d'achat ou d'échange, à M. Jean HAUST, *Secrétaire*, 75, rue *Fond-Pirette*, *Liège*.

Le Comité de Rédaction du Dictionnaire :

MM. Auguste DOUTREPONT, professeur de philologie romane à l'Université de Liège,
Jules FELLER, professeur à l'Athénée royal de Verviers,
Jean HAUST, professeur à l'Athénée royal de Liège,
Secrétaire de la Société liégeoise de Littérature wallonne

INSTRUCTIONS

A NOS CORRESPONDANTS

« J'aime le wallon ; la saveur de nos dialectes me grise ; je sens combien le wallon est riche, et j'ai souvent songé à en recueillir les dictons caractéristiques et les mots les plus curieux : mais à quoi bon ? Ce que je recueillerais serait une goutte d'eau de la mer.

— Donnez-nous-la quand même, votre goutte d'eau. Elle sera reçue avec reconnaissance. Devenez donc correspondant du *Dictionnaire wallon*. »

Protestations d'amour pour notre vieux langage, exhortation à nous aider dans l'œuvre que nous avons entreprise, tel est le schéma d'un dialogue que nous avons fait au moins cent fois. « Mais à quoi s'engage-t-on ? », dit alors la personne interviewée, « et comment faut-il s'y prendre ? — Et quel est le traitement ? », ajoutent maligusement les sceptiques. C'est pour répondre à ces questions bien naturelles que nous reprenons la parole.

La Commission du dictionnaire ne demande à ses correspondants ni connaissances spéciales, ni engagements à long terme, ni promesses formelles, ni devoirs ardu. Votre nom, que nous inscrivons, signifie que vous vous intéressez à notre œuvre et que vous seriez disposé, le cas échéant, à nous aider de vos renseignements. Il y aura, évidemment, plusieurs catégories de correspondants. Les uns ne comptent pas faire acte d'initiative, mais se déclarent prêts à nous fournir des renseignements quand nous leur en demanderons. D'autres, sans doute en grand nombre, ont assez de zèle, de goût et de loisir pour nous donner une collabo-

ration spontanée, active et suivie. Entre ces deux types, tous les intermédiaires sont possibles. Donc vous êtes des nôtres du moment que vous avez le *désir* de coopérer à une œuvre dont vous reconnaissiez l'importance et pour laquelle nous affirmons que vous pouvez nous être utiles.

Surtout, qu'on ne laisse pas de se déclarer par crainte d'être insuffisant à la tâche. Qu'on ne s'imagine pas que nous tenons à la lettre moulée, au papier glacé, à une orthographe impeccable. Nous n'organisons ni un concours d'écriture, ni un concours de dictées. Nous ne demandons à personne de danser sur une corde tendue entre deux précipices. Nous cherchons simplement des hommes de bonne volonté. Nous insistons sur ces points parce que nous savons qu'il faut dissiper la défiance et secouer la torpeur des Wallons de nos campagnes. Pour eux, souvent, par suite de préjugés, écrire une lettre est une terrible affaire, que l'on ajourne volontiers aux calendes grecques. Par crainte de mal faire, ou de mal dire, ou de mal écrire, on diffère toujours. Nous avons connu des paysans qui faisaient six lieues à pied et dépensaient une journée pour une commission qui ne demandait qu'une carte-correspondance. Nous voudrions secouer cette inertie et inspirer une confiance telle que jamais il n'y eût ni répugnance ni hésitation à saisir une plume ou un crayon pour correspondre avec nous.

Tel est instituteur. Il pourrait nous fournir une aide précieuse, car il a eu l'occasion de comparer le patois de son village natal avec celui du village où il exerce ses fonctions. Mais il n'ose prendre sur lui de nous adresser des renseignements. Il craint d'être critiqué ; il s'imagine que nous allons éplucher son orthographe wallonne, incriminer ses définitions, ses explications. Donc il s'abstient. Et c'est pourquoi nous ne saurions trop insister auprès de lui. Erreur, erreur ! lui crions-nous. Nous ne songeons pas à chercher les puces dans la crinière du lion. Nous nous moquons de tous les excès de purisme. Nous avons l'habitude de

correspondre avec des ouvriers plus habiles à manier la faux ou la pioche que la règle et la plume, et nous avons toujours reçu avec le plus vif intérêt leurs communications.

Si nous étions étrangers aux infinies variétés du dialecte wallon, nous serions forcés de pratiquer la prudence. Nos instructions seraient d'autant plus défiantes que nous nous défierions davantage de nos propres connaissances. Mais, par bonheur, nous n'avons pas besoin d'user de tant de précautions. Chacun de nous sait d'enfance plusieurs dialectes wallons. Par l'étude, par des voyages répétés, nous avons acquis l'expérience des autres dialectes. Nous ne savons pas tout, parce qu'on ne peut, en voyage, interroger sur quelque trente mille mots dans chaque commune, — et c'est justement pourquoi nous faisons appel au dévouement de collaborateurs ; mais nous sommes assez familiers avec le monde wallon, nous en avons assez pétri la pâte pour avoir le droit de compter un peu sur nous et exiger d'autant moins de nos correspondants. Le contrôle des matériaux rassemblés s'exercera, souvent par comparaison d'une façon presque mécanique, et, en cas de doute, nous écrirons à nos correspondants pour leur soumettre la difficulté, ou nous irons vérifier sur place.

Nos collaborateurs auront, pour continuer nos enquêtes, des facilités que nous ne pouvons avoir. Pour opérer cette analyse du patois local avec l'ampleur désirable, ils ont devant eux les jours et les soirs, et les mois, et même les années, — car notre œuvre ne se fera pas en un an ! Ils sont sur les lieux, mêlés à la population, qui ne se gêne pas devant eux pour filer la conversation au naturel, en reparties mordantes, en termes bien frappés, tout vifs et tout crus. Eux, ils inspirent confiance. On leur débitera des contes, des fantaisies, des *rimés*, des *spots* qu'on nous cacherait soigneusement. Nous, messieurs de la ville, dont le peuple des campagnes se fait parfois une si fausse idée, nous ne pouvons guère atteindre le peuple à la soirée, au jeu, à la danse. On se constraint devant nous ; on veut être conforme, hélas ! à ce

monde sans traditions et sans poésie que nous coudoyons. Pour entrer dans les bonnes grâces du campagnard, il nous faut des ruses, des patelinages qui demandent des préparations savantes, et du temps ! Nos correspondants sont débarrassés de tous ces ambages. On verra, eux, qu'ils ne se moquent pas. Une fois qu'ils auront expliqué le but, on ira au devant de leur désir. Nous savons des endroits où le wallon, jusque-là méprisé comme un infâme patois, est maintenant un sujet de conversations et de remarques incessantes, depuis qu'il y a là un homme du pays affilié à la puissante société de Liège et qui fait au vieux jargon l'honneur de le coucher par écrit dans son calepin *po fé on live, po fé on diccionére* !

Mais supposons le principe admis. Qui donc sera qualifié pour prendre cette initiative ? Et où, quand sera-t-il le plus commode de faire ces enquêtes ? Comment s'y prendre ? Sous quelle forme en livrer les résultats ? Répondons à chacune de ces questions.

D'abord notre appel s'adresse à quiconque est capable de prendre une note. Un artisan qui connaît bien les termes de son métier pourrait nous être un auxiliaire précieux rien qu'en nous signalant ces termes. Un agriculteur nous rendrait service en inscrivant, au hasard de ses idées et de ses loisirs, la langue de la vie agricole dans son canton. Que les instituteurs surtout ne croient pas que leur dignité ou leur apostolat les force à mépriser le langage de leur mère et de leur enfance. Plus que les autres, ils sont à même d'observer les phénomènes linguistiques (¹). S'ils sont originaires d'une autre commune, ils ont eu l'occasion de remarquer des différences, qui nous seraient précieuses, dans

(¹) Quelques-uns nous ont procuré des contributions de haute valeur. Ainsi M. A. Servais, instituteur à Salm-Château, a recueilli d'après nos conseils des listes de mots usités à Cherain et dans la région environnante. Il s'est servi pour ce travail du *Vocabulaire de Stavelot* de M. Haust. -- M. Maury, de Chiny, instituteur à l'Ecole moyenne de Verviers, se servant du *Lexique gaumais* de M. Liégeois, nous a fourni des milliers de notes.

l'emploi des termes, dans la signification, dans la prononciation. Enfin le culte, la magistrature, les fonctions municipales laissent certainement des loisirs qu'on pourrait employer plus mal ou d'une manière moins attrayante qu'à l'étude des mœurs, des coutumes, du langage. Nous ne voulons point, d'ailleurs, répétons-le, que l'acceptation des fonctions de correspondant du Dictionnaire wallon soit jamais pour quelqu'un une fatigue ou une obsession.

Que faut-il recueillir de préférence ? Quel choix faut-il faire dans la masse énorme des phénomènes d'un idiome local ? Nous prions nos correspondants de noter avant tout les mots rares, ces vieux mots qu'on ne recueille plus guère que sur les lèvres des vieillards, les termes de métiers, les proverbes et façons de parler caractéristiques. Les mots de la langue courante peuvent venir après, en rangs plus serrés, sans longue explication. Ils se rencontreront d'ailleurs enchaînés dans les exemples. Il va de soi que des notes de grammaire et de prononciation seront bien accueillies, en attendant que nous publions un questionnaire phonétique auquel il suffira de répondre mot par mot. Au reste, si quelque chose nous paraît obscur ou douteux dans les envois de nos correspondants, il nous sera toujours loisible de leur demander un supplément d'information.

Le langage étant une marchandise que tout le monde a toujours sous la langue, tous les instants sont propices à l'observation. Au cabaret, en chemin de fer, au marché, à l'école, à la promenade, à la veillée pendant les longues soirées d'hiver, aux champs lors des grandes opérations de l'année agricole, le chasseur de mots trouve son gibier. Il suffit de la présence d'un meunier dans un café pour qu'on cause grains et farines, d'un tanneur pour qu'on discute cuirs et peaux. Là tous les métiers défilent, et tous les vocabulaires. Quelle moisson ferait, dans ce milieu propice, un observateur de bonne volonté, armé d'un calepin et d'un crayon. On le plaisirait bien un peu, au début ; mais bientôt on s'habituerait à cette « manie » et on viendrait

spontanément lui offrir des mots rares et des spots du vieux temps. Voici un autre cas possible : dans un moment d'enthousiasme on a fondé une société, sous prétexte de chant, d'excursions, de causeries, d'enseignement mutuel. Mais on se fatigue de la chanson, toujours la même, du baryton attitré. On a tôt fait de décocher au plus inoffensif les railleries coutumières. Dès lors, ne sachant comment s'amuser, la société ne bat que d'une aile. Les membres s'amènent tard ou pas du tout. Je lui propose pour ces moments d'accalmie un moyen précieux. Qu'un des membres, affilié à notre œuvre, apporte un dictionnaire wallon, ou mieux, quelques feuilles de notre questionnaire. Aussitôt vous verrez les réponses s'entrecroiser, réponses diverses, multiples, contradictoires peut-être. Et que de souvenirs évoqués ! que de discussions intéressantes ! Quelles richesses à recueillir pour un de nos correspondants décidé à extraire la quintessence des conversations qu'il entendrait ! ⁽¹⁾

Ce qui précède implique l'idée que nos collaborateurs ne se contenteront pas de noter les choses qu'ils savent, mais aussi des choses qu'ils entendront autour d'eux ou qu'ils demanderont à l'occasion. En ceci encore, tous les degrés sont possibles et admissibles. Nos affiliés apprendront bientôt à susciter les occasions, et, pour peu qu'ils persévérent dans leurs recherches, ils deviendront de vrais centres linguistiques : les amis, acceptant cette spécialité, leur réservent des trouvailles.

La méthode la plus naturelle d'interrogation est de procéder par association d'idées. On choisit un sujet, en raison de l'endroit et de la qualité des auditeurs. Ceux qui connaissent le *Dictionnaire analogique* de Boissière comprendront à l'instant. Suivant les groupes, les âges, les métiers, les saisons, les préoccupations du moment, on parle amour et mariage, chasse et pêche, eaux

⁽¹⁾ C'est dans une réunion de société, à Hotton, que la version hotonnaise de la *Parabole de l'Enfant prodigue* a été rédigée par une bande de joyeux lurons ; et elle n'en est pas plus mauvaise, au contraire.

et forêts, culture, essartage, sorcières, remèdes et botanique populaire. Tantôt on dirige la causerie, tantôt on la laisse flotter à la dérive. Nous annexons à ces remarques cinq ou six feuilles de questionnaires à titre de spécimen. Nous en rédigerons d'autres si celles-ci produisent de bons résultats. Nos correspondants voudront bien, espérons-le, nous dire leur avis sur ce point comme sur maint autre.

Une fois en possession d'une récolte, le correspondant peut l'envoyer à l'un de nous telle qu'elle est, en cahier, en farde, notes isolées, notes réunies et enchevêtrées. Il ne faut pas qu'une question accessoire de mise en ordre ou de mise au net nous prive longtemps de notes précieuses ou que l'ennui de recopier retarde un correspondant dont les loisirs sont comptés. Toutefois, pour le cas où il tiendrait à faire la besogne aussi délicatement que possible et à nous livrer des notes immédiatement utilisables, nous lui dirons qu'il y a un système préférable à tout autre. Il est mieux d'écrire les renseignements relatifs à chaque mot du dictionnaire sur une feuille séparée. La grandeur de cette feuille est la moitié du format cahier d'écolier, ou mieux encore le format de la carte postale⁽¹⁾. On appelle ces paginettes des *fiches*. Sur chaque fiche donc, on peut coucher le *mot* en guise de titre, le nom du village où il est recueilli, un ou plusieurs sens de ce mot, une ou plusieurs phrases servant d'exemples, puis, s'il y a lieu, des observations ou explications, voire aussi des questions de toute espèce. Le travail sur fiches ainsi fait pourra être immédiatement distribué par nous entre tous les mots du dictionnaire, chaque fiche allant se placer à côté de vingt ou trente autres consacrées au même sujet.

Quant à l'orthographe des mots wallons, ceux qui voudront bien nous donner leur nom recevront une brochure explicative.

(1) Nous en enverrons aux correspondants qui en désireraient et qui seraient à même de nous faire des communications d'une certaine importance.

Pour toute recommandation actuelle, nous leur dirons qu'il suffit de bien distinguer dans la notation *ch* et *tch*, *j* et *gj*, les voyelles ouvertes ou fermées, *in* et *an*, *wé*, *wè* et *wa*, les graphies françaises *en* et *oi* étant proscrites comme équivoques.

Ce travail que nous demandons à nos collaborateurs, nous n'avons pas du tout l'intention de nous l'approprier. Quiconque nous enverra des notes sera renseigné, comme ayant participé à l'œuvre, dans le rapport annuel de la Commission du dictionnaire, et l'on dira dans quelle mesure. De plus, chaque fascicule du Dictionnaire contiendra la liste de ceux qui y auront apporté leur contribution. Au reste, nous nous empresserons de répondre à l'envoi de communications par l'envoi de brochures, qui serviront d'accusé de réception d'abord, qui auront en outre l'avantage de tenir nos membres éloignés en rapport avec le comité directeur. De la sorte les correspondants qui ne jugeront pas à propos de devenir membres effectifs de la Société pour recevoir toutes les publications annuelles, auront néanmoins des attaches intellectuelles avec nous. Nous ne pouvons pas leur offrir de rémunération pécuniaire, le travail que nous entreprenons n'étant pas du tout une entreprise commerciale de librairie, mais une œuvre nationale, toute de dévouement et de science, sans aucun esprit de lucre.

Jules FELLER

PREMIÈRE RÉUNION

DES

Correspondants du Dictionnaire Wallon

le 9 Septembre 1905

COMpte-rendu

La séance s'ouvre à 11 heures, sous la présidence de M. Lequarré, président. Sont présents : MM. Lequarré, Albin Body, Henri Simon, Pecqueur, Doutrepont, Feller, Oscar Colson, Haust, membres titulaires de la Société; MM. Alph. Maréchal, A. Xhignesse, Emile Bernard, Alb. Counson, Piron, Lucien Colson, Leprince, Léon Preud'homme et Ant. Masson. M. Haust remplit les fonctions de secrétaire. Il donne lecture des lettres d'excuses de membres éloignés, que leurs fonctions ou des devoirs de famille ont empêchés de se joindre à nous. Ces lettres, pleines de choses flatteuses et de souhaits en faveur de notre œuvre commune, émanent de MM. Joseph Hens, Ad. Grignard, L.-J. Courtois, Emile Dony, Arthur Colson, O. Grojean, G. Chauveheid, Jules Defresne, J. Van Cutsem, Eug. Heynen, Hanon de Louvet, Frans Olyff, L.-L. De Koninck, Henri Raxhon. En outre, MM. Edgar Sacré, Semertier, Mélotte et Surin sont excusés oralement.

M. LEQUARRÉ, aux applaudissements de l'assemblée, invite M. Albin Body, l'un des membres les plus anciens et les plus distingués de la Société, à siéger à sa droite, puis il souhaite la bienvenue à nos vaillants collaborateurs qui ont bien voulu répondre à notre invitation et témoigner leur sympathie à l'œuvre du Dictionnaire wallon.

Il rappelle le but de cette réunion intime : « faire connaître les résultats acquis, échanger nos vues sur la marche à suivre pour faciliter et compléter nos enquêtes, afin que le dictionnaire soit comme l'émanation de la Wallonie toute entière. Ces séances permettront, en outre, aux collaborateurs du Dictionnaire de se connaître autrement que par correspondance ; elles resserreront les liens d'amitié qui doivent unir ceux qui ont à cœur la réussite de cette œuvre de patriotisme et de science. Sans doute, il ne sont pas nombreux, ceux de nos correspondants qui ont pu honorer de leur présence la réunion de ce jour. Nous avons reçu quantité de lettres d'excuses, nous donnant des raisons très sérieuses qui nous ont fait comprendre que le choix du jour et de l'époque n'était peut-être pas très heureux. Nous profiterons de cette expérience pour l'avenir ; mais, en ce moment, ce nous est une raison de plus pour féliciter ceux qui ont eu le courage de se déplacer pour entendre parler du monument que nous rêvons d'élever à la langue wallonne ».

M. FELLER fait ensuite une causerie pour démontrer « l'utilité d'un nouveau Dictionnaire wallon. »

Messieurs,

M. Lequarré, notre dévoué président, vient de vous souhaiter la bienvenue au nom de la Société Liégeoise de Littérature Wallonne. A mon tour, je vous souhaite la bienvenue au nom des membres du comité spécial du Dictionnaire. Vous avez bien voulu venir à notre appel, quoique nous n'eussions pas imposé de grosses cotisations, ni promis un meeting monstre : c'est très méritoire et nous vous en remercions de tout cœur. Nous voulions

une réunion intime, sans embarras, sans dépense, sans charlatanisme, dans notre local, qui n'est pas grand, ni princier, mais puisse-t-il être toujours plein de vrais amis comme aujourd'hui !

Puisque l'honneur m'est échu d'ouvrir le feu pour vous parler de notre cher dictionnaire, afin de procéder avec ordre, je dois vous entretenir de *l'utilité* et de *l'opportunité* de cette œuvre.

Peut-être pensez-vous intérieurement qu'il n'est guère besoin d'en démontrer l'utilité. Chacun sent vaguement qu'une pareille œuvre est utile. Et cependant, dans les campagnes, lorsque, commis-voyageurs sans marchandises, sans capital et sans revenus, nous annonçons pudiquement, à mots couverts afin de ne pas effaroucher, pourquoi nous faisons nos tournées, nous sommes accueillis soit par de beaux rires qui fendent les visages d'une oreille à l'autre, soit par quelque lueur discrète du regard aussitôt réprimée, mais qui signifie : « Toi, mon garçon, tu n'es guère sérieux. Nous ne te gobons pas. C'est quelque farceur de la ville qui vient pour se moquer de nous, pour débaucher nos filles. Ouvrons l'œil, et, en attendant, vendons-leur beaucoup de chopes, de cigares et d'almanachs ». Que répondrez-vous, chers amis et collaborateurs, lorsque, à votre tour, vous profiterez de vos courses et de vos rencontres pour poser des questions ? Il faut que vous puissiez répondre, et vous justifier, et faire, si possible, un peu de propagande autour de l'œuvre commune. Il faut que, vous aussi, vous releviez un peu le wallon aux yeux des campagnards. Or, par quels arguments leur montrerez-vous que c'est sérieux ?

Il y a, il est vrai, l'argument d'autorité. Dire que des hommes d'étude, des gens en lunettes qui ont vieilli sur les livres, des professeurs d'Université comme MM. Aug. Doutrepont et Nicolas Lequarré, s'occupent des patois et y consacrent leurs veilles, c'est employer un argument d'autorité, et c'est souvent le seul possible. La difficulté est de persuader au campagnard que c'est bien vrai ! Aussi est-il bon d'avoir, dans sa serviette ou dans sa marmotte, quelques spécimens des derniers travaux exécutés.

A cette annonce de dictionnaire, de plus instruits croiront avoir trouvé une utilité suffisante pour ne pas vous accueillir par des rires incrédules : « Un dictionnaire wallon ? de tous les patois wallons ? Ah ! bien ! Charmant ! on y découvre de vieux *spots* de nos grand'mères qui tombent en désuétude et qui sont cocasses. Il y en a, Dieu me pardonne, de très décolletés. Et puis, on s'amusera de voir comment parlent les Wallons des autres provinces ! » On s'amusera, soit ! Je ne recule pas devant ce résultat et je l'inscris en premier.

Nous ne voulons pas nécessairement faire une œuvre funèbre. On s'amusera dans ce sens qu'on reprendra contact avec la naïveté savoureuse, avec la grasse et rouge matérialité des patois du territoir wallon. Mais s'il n'y avait que cette utilité, nos professeurs en lunettes passeraient la plume aux rédacteurs de fabliaux et de journaux wallons qui s'acquitteraient bien mieux qu'eux de la plaisante besogne. Il y a donc d'autres raisons.

Tous les auteurs wallons, tous les curieux de littérature wallonne reconnaîtront sans peine l'utilité d'un bon dictionnaire, plus méthodique et plus complet que ceux qui existent. Les littérateurs puissent plus qu'ils ne l'avouent dans les dictionnaires. Ils sentent que leur connaissance de la langue n'est jamais que fragmentaire et, amateurs de termes anciens frappés au bon coin, d'expressions pittoresques ou énergiques, ils étudient les recueils. Tel compose sa palette de descriptif à l'aide des mots rares entendus dans les villages ou empruntés au dictionnaire. Celui-ci s'est fait une copieuse collection de rimes. Ce chansonnier possède vraiment toutes les ressources de la langue; c'est un vieux Wallon, un fin Wallon, un pur Wallon. Et l'on vous étonnerait beaucoup si on vous disait que ce pur se documente dans les lexiques. Il sait parler son wallon parce qu'il l'apprend. Dites-moi pourquoi les mots rares que vous admirez dans telle pièce commencent tous par la même lettre ? C'est parce que l'auteur en est arrivé à cette lettre dans son étude systématique du dictionnaire. Et je ne songe pas à les en incriminer, je constate. Il me semble tout

naturel qu'on apprenne sans cesse ce que l'on ne sait jamais qu'imparfaitement; et, à ce point de vue, nous veillerons à ce que notre dictionnaire soit beaucoup plus complet et plus méthodique, donc beaucoup plus instructif que tous les autres réunis. Nous voulons qu'il soit le trésor du wallonissant.

Limité à ce seul but, le travail vaudrait déjà la peine d'être entrepris sur des bases scientifiques. Il est pourtant une utilité plus haute, plus lointaine, plus générale. Mais ici la démonstration devient si complexe que je ne sais par où commencer.

Le discrédit jeté partout sur les patois wallons provient de ce qu'on les considère comme du français corrompu. C'est le plus funeste des préjugés que vous ayez à extirper. Le wallon n'est ni un bâtard, ni un adultérin, ni un avorton, ni un enfant qui a mal tourné. C'est un fils très sain et très digne de la même mère que le français. Cette mère commune est la langue latine. Le wallon est resté dans ses terres en gentilhomme campagnard, tandis que le français est allé faire le beau à la cour. Là git tout le secret de la différence. Le wallon est resté libre, fruste, solide; il n'a pas acquis les fines manières et les richesses de son frère le parvenu. Mais il est aussi noble que l'autre. Le latin que vous chantez à l'église et le patois que vous parlez au cabaret sont une seule et même langue. Un dictionnaire qui étudie non seulement le présent des mots, mais leur passé, le démontrera. Il rendra au wallon sa dignité aux yeux de ceux qui le méprisent.

Il n'y a point de langues méprisables. Toutes sont parentes, à des degrés divers. Toutes sont des produits de l'ingéniosité humaine et reflètent les idées, les sentiments, les croyances des hommes, dans tel siècle et à telle latitude. L'histoire d'un mot est bien plus importante que l'histoire d'un grand coup d'épée. Si vous savez considérer l'histoire comme l'étude de tout le passé humain, de toutes les créations humaines, vous serez aussitôt pénétrés de ce sentiment que les langues sont des philosophies concrètes, que les mots sont des êtres psychiques, symboles de nos idées vraies ou fausses. D'où viennent-ils? quelles transformations de son et

de sens ont-ils subies pendant leur longue carrière? quel état d'esprit, quel degré de civilisation suppose ce proverbe ancien, ce conte, cette croyance, ce dicton? Les mots sont des témoins qui en disent bien plus long que les médailles, les poteries, les fibules, les lacrimatoires de nos musées.

Mais un mot, une langue ne peut s'étudier isolément. C'est par la comparaison qu'on réussit à pénétrer le mystère des origines et des évolutions du langage. Le wallon, frère du français, l'est aussi de l'italien, de l'espagnol, du portugais, du provençal ; il fait partie du groupe des langues *romanes*, c'est-à-dire romaines ou issues du latin. Or l'état ancien d'une langue ne nous est connu que par les œuvres littéraires, historiques, etc., qui nous restent de cette langue, et ces œuvres ont elles-mêmes besoin de longues et patientes explications. L'étude des œuvres, des langues, des esprits et des mœurs d'autrefois ne peut s'exécuter que par comparaison. On complète par des langues voisines des séries de phénomènes qui manquent. Ainsi on demande à un patois d'expliquer tel mot de la langue de Rabelais que le français n'a pas conservé. Un humble terme wallon peut éclairer les origines de vocables et partant d'usages ou d'idées de provenance obscure en terre française ou dans d'autres pays romans. Celui qui éclaircira les origines du mot *houye*, *hoye* (houille), fournira, en faisant de l'étymologie, les linéaments d'un chapitre d'histoire économique. Montrer que *crompître* a une origine flamande, n'est-ce pas infirmer la croyance traditionnelle que la parmentière serait venue de France dans nos provinces de l'est? L'existence de *Bazin* et de *Baligand* dans nos dialectes ne témoigne-t-elle pas de la popularité de certaines chansons de gestes? Où peut-on trouver des preuves de l'occupation franque dans le sud et doser en quelque sorte le bilinguisme des provinces wallonnes, sinon dans l'étude des cimetières et des villas franques d'une part, et, d'autre part et surtout, dans l'étude des noms de lieux qui nous restent de cette époque?

Faire de l'étymologie wallonne, c'est donc tour à tour faire de

l'histoire politique, de la toponymie, de l'histoire économique, littéraire, artistique, de la philosophie; c'est travailler pour les autres langues, romanes et même germaniques; c'est travailler pour la philologie classique, dont les phénomènes phonétiques se comprennent bien mieux à la lumière des phénomènes observés dans nos humbles patois. C'est travailler pour le français, notre orgueilleux frère. En voulez vous un exemple saillant? Voici un mot, le mot *orvet*, que le savant Dictionnaire de Hatzfeld-Darmesteter-Thomas présente « comme de même famille que le provençal *aneduelh* ». Les auteurs ont beau invoquer les variantes *arguei* et *anivei*, le berrichon *aneuil*; ils ont beau insinuer ensuite que *orvet* semble une forme influencée par l'ancien français *orb* (aveugle): la conviction ne se fait pas en moi. Or un jour l'étude du patois de Tintigny-Rossignol (sud du Luxembourg) me fournit *lourvége* = *orvet*. Notre correspondant de Prouvy, M. Roger, note dans son travail que le nom de l'*orvet* est *lôrvér* ou *ôrvér*. *Ôrvér*, c'est un peu plus proche de *orvet* que le provençal *aneduelh*! Ne me faites pas dire que le mot français vient de Prouvy, je veux simplement montrer que c'est le même mot de part et d'autre. Un *ver* se dit *vége* à Tintigny et *vér* à Prouvy. La coexistence des forme *vége-lourvége*, *vér-lôrvér* me pousse à conclure que j'ai affaire à un mot composé dont la dernière partie signifie *ver*. Mais que signifie la première? L'*orvet* n'ayant rien de *lourd*, bien au contraire, il faut conclure que la forme intégrale est *ôrvér*, que *l* est un article agglutiné par méprise au substantif. Il ne reste donc plus qu'à expliquer *ôr*-, qui s'expliquera comme dans *orpiment*, *orfèvre*, par le génitif *auri*. L'*orvet* est donc, par étymologie comme dans la nature, un *ver d'or*. Les formes provençales citées semblent au contraire être des dérivés de *anguis*. Quant au français *orvet*, on saura quelque chose de précis sur son lieu de provenance quand on aura trouvé dans quelle province l'*r* du latin *verme(m)* s'amuït. Il suffirait de chercher dans la *Faune populaire* de Rolland.

Mais c'est trop peu dire que d'affirmer l'utilité de l'étude du wallon au point de vue des langues romanes : la position du wallon à la frontière germanique, la longue trituration qu'il a subie par suite de la colonisation franque et dans sa phonétique et dans son lexique, font de lui un champ d'expérience indispensable au français et triplent son importance dans le concert des langues romanes.

Laisserons-nous les étrangers, Allemands et Français, introduire à l'envi dans leurs revues de philologie et dans leurs Universités l'étude de ce précieux dialecte, et ne ferons-nous rien pour assurer dans la mémoire des hommes la permanence d'un idiome qui menace de s'éteindre ? Il est grand temps de nous mettre à l'œuvre. Le commerce, les journaux, l'école primaire font aux patois une guerre inconsciente et d'autant plus sûre (¹). Il faut se hâter de recueillir, loin des centres, dans les villages écartés, à l'abri des chemins de fer et des grand'routes, les restes d'un langage qui n'est plus destiné, vraisemblablement, à vivre des siècles. C'est pourquoi nous y travaillons, depuis nombre d'années déjà, et c'est pourquoi nous vous convions à y travailler avec nous.

M. HAUST fait ensuite rapport sur les travaux accomplis depuis une année pour la réalisation de l'œuvre projetée :

MESSIEURS,

On vous a souhaité la bienvenue au nom de la Société et du Comité de rédaction : permettez-moi, à mon tour de féliciter la Société de l'initiative qu'elle a prise en vous conviant à ces séances. Voilà bientôt un demi-siècle qu'elle existe et c'est la première fois que, en dehors de ses banquets et de ses distributions de prix, elle prend contact officiel avec ses membres effectifs, qu'elle leur ouvre ses locaux et les invite à un débat scientifique. Eh bien,

(¹) Voir *Le français et les dialectes romans dans le Nord-Est*, rapport présenté par J. Feller au Congrès pour l'extension et la culture de la langue française (Liège, 10-13 septembre 1905).

nous osons espérer que les résultats de cette initiative seront féconds. L'an prochain, vous serez plus nombreux, et vous aurez ainsi fondé une tradition nouvelle, mieux appropriée au progrès des temps et qui ouvrira pour notre chère Société wallonne une ère de prospérité toujours plus grande.

Le point de départ de cette innovation, c'est le projet que caressaient déjà les fondateurs de la Société, l'idée qu'ils exprimaient en tête de nos Statuts, cette entreprise patriotique et scientifique qui mérite d'intéresser tous les Wallons de cœur : le *Dictionnaire de la Langue wallonne*.

Vous êtes ici pour aider à sa réalisation. Mais, avant de parler de l'avenir, nous avons cru qu'il convenait de s'arrêter un instant pour regarder la route parcourue : je me suis donc chargé de vous énumérer les travaux accomplis depuis un an pour arriver, — combien péniblement ! — à concrétiser un peu notre idéal.

I. Il y a juste un an, nous avons publié le *Projet de Dictionnaire* pour faire connaître au public la méthode qui serait adoptée et la masse énorme de matériaux dont nous disposions déjà. Il ne nous appartient pas de juger cette brochure; cependant notre conviction, c'est qu'elle marque une date dans l'histoire de la philologie wallonne. Si — par impossible — nous étions empêchés de poursuivre notre œuvre, ceux qui la reprendraient devraient s'inspirer à peu près complètement de notre *Projet* pour créer un ouvrage qui soit ce qu'il doit être : l'image exacte de la vie wallonne, telle qu'elle se reflète, avec ses aspects si variés, dans notre vieux langage.

Au reste notre Projet a été très favorablement accueilli par la critique, tant à l'étranger que dans le pays. Vous avez pu le constater par les extraits des comptes-rendus reproduits dans la circulaire de propagande que vous venez de recevoir. L'approbation d'hommes autorisés est pour nous le meilleur des encouragements.

D'aucuns peut-être nous reprocheront d'avoir inscrit au frontispice de l'œuvre les mots de **LANGUE WALLONNE**. Nous

serons d'accord avec eux pour reconnaître que le titre « *Glossaire des patois de la Belgique romane* » eût été plus scientifiquement adéquat à la réalité ainsi qu'à notre pensée. Il entre dans le titre choisi un peu d'orgueil national, qui se justifie à moitié par l'exemple de Grandgagnage, par l'usage commun et par le bel essor littéraire auquel nous assistons notamment dans la capitale de la Wallonie. — D'autre part, si nous avons cru devoir admettre dans notre dictionnaire les patois de formation picarde de l'Ouest du Hainaut et ceux de physionomie plutôt lorraine de l'extrême Sud du Luxembourg, ce n'est aucunement par méconnaissance des caractères phonétiques du wallon proprement dit; notre entreprise étant d'élèver un moment national, nous n'avons pas voulu que le montois, le tournaisien, le virtonais fussent exclus de la cohorte « wallonne » où les admet une tradition d'ailleurs arbitraire. Sentiment! dira-t-on; mais sentiment que nous jugeons respectable et qui du reste ne nuira pas aux intérêts de la science. Au contraire. Comme il nous est loisible d'étudier tous les patois romans compris dans les limites politiques de la Belgique, nous avons cru que nous ferions œuvre utile pour la science, en même temps que pour le pays, en consignant dans le Dictionnaire les résultats de nos enquêtes. Rien n'empêche, pour éviter toute équivoque, de distinguer par des signes ou des caractères spéciaux les mots de formation wallonne des mots de formation extra-wallonne, et de prévenir expressément le lecteur contre la confusion possible. Le philologue ne s'y trompera pas; il sera plutôt heureux de rencontrer dans un seul ouvrage des formes de trois dialectes différents.

II. La Société a fait confectionner des fiches et des boîtes pour consigner tous les renseignements qu'elle collectionne. M. Delaite, secrétaire, a surveillé ce travail; il a procédé au classement provisoire des matériaux, que MM. Doutrepont, Haust et Simon s'occupent actuellement à classer de façon définitive.

Je voudrais ici prévenir une opinion qui pourrait s'accréder dans l'esprit de certains. Il ne faut pas s'imaginer que les docu-

ments recueillis jusqu'ici et publiés dans nos Bulletins soient en quantité suffisante, qu'il n'y ait plus pour le Comité de rédaction qu'à les coordonner et à les présenter au public. Sans doute la récolte amassée au cours d'un demi-siècle est d'une valeur considérable. Et nous songeons surtout ici aux *Spots* de Dejardin, à la *Faune* de M. Joseph Defrecheux, aux *Wallonismes* et aux savantes étymologies de M. Dory, aux excellents vocabulaires technologiques de MM. Albin Body et Semertier, et à tant d'autres recherches consciencieuses; mais que de fois le même renseignement se répète d'un vocabulaire à l'autre, parce qu'il dérive de la même source; que de poids mort dans cet entassement de fiches qui reproduisent trois, quatre, cinq fois la même phrase! Et puis ne l'oublions pas, les auteurs de ces travaux d'approche n'étudient guère que le dialecte liégeois,— à l'exception toutefois de M. Albin Body, l'un des membres les plus éminents de la Société, celui qui sans conteste lui a fourni l'apport lexicologique le plus important. Peu de chose reste à glaner après lui dans la partie de l'Ardenne qu'il a explorée, et, si l'on avait pour le reste de la Wallonie des glossaires aussi bien établis que les siens, la tâche du Comité en serait singulièrement facilitée. Malheureusement, il faut bien l'avouer, la Société a creusé avec un amour trop exclusif le sol liégeois et n'a pas songé à étendre ses fouilles jusqu'aux confins de la terre wallonne. Il semble qu'elle ait reculé devant le labeur immense qu'un Grandgagnage, à lui seul, osait aborder ou plutôt qu'elle n'eut jamais une vue bien précise de l'œuvre que nous entreprenons aujourd'hui avec confiance.

III. *Récolte de matériaux nouveaux.* Le Comité de rédaction s'est activement employé à augmenter la somme de nos documents.

1^o Il a entrepris le dépouillement des travaux critiques qui, depuis plus de vingt ans, à l'étranger surtout, ont contribué à étendre notre connaissance détaillée de la langue populaire. Il a continué le dépouillement de textes wallons, manuscrits ou

imprimés, qu'il avait entrepris depuis plusieurs années; il a tâché notamment de se procurer des textes de certains dialectes sur lesquels les renseignements étaient à peu près nuls. Citons par exemple le dialecte d'Ath. L'auteur athois le plus fécond, M. Henri Delcourt, a bien voulu nous laisser prendre connaissance de ses œuvres manuscrites et nous donner tous les renseignements désirables.

2^o Il a encouragé la *Bibliographie générale du wallon* et lui a fait obtenir le patronage de la Société. Cette bibliographie, à laquelle travaillent énergiquement MM. Oscar Colson et Oscar Grojean, sera très précieuse pour le Dictionnaire : elle augmentera la bibliothèque de la Société et mettra à notre disposition toute la production littéraire des patois romans de la Belgique. — M. O. Colson mérite encore que nous lui exprimions ici notre vive gratitude pour s'être dévoué à faire le catalogue scientifique de notre bibliothèque : c'est grâce à lui que nous connaîtrons et pourrons mettre en valeur les trésors qui s'y sont lentement accumulés.

3^o Cependant, sachant que ce n'est pas la langue littéraire seule qu'il faut interroger, qu'il convient même de s'en dénier parce qu'elle est trop souvent artificielle, convaincu qu'il doit s'adresser surtout au paysan et à l'ouvrier afin de reproduire la naïveté et la vigueur naturelles du langage populaire, le Comité a poursuivi les enquêtes personnelles entreprises par ses membres depuis plus de vingt ans. Il a de la sorte étudié sur place les parlers de Houffalize, de Neufchâteau, de Stavelot, de la Wallonie prussienne, de Vielsalm, de Jodoigne, de Perwez, etc., et il ne cessera de diriger dans ce sens tous ses efforts.

4^o Nous ne pouvons toutefois songer, vu les limites de nos loisirs, à retourner de nos propres mains le sol de quatre provinces. Nous avons besoin d'un grand nombre d'auxiliaires; aussi l'un de nos premiers soins a été de recruter des correspondants. Nous avons presque immédiatement reçu une bonne centaine d'adhésions, dont la liste a été publiée dans le 18^e

Annuaire; nous en recevons encore fréquemment. Nous devons savoir gré à toutes les sympathies, à tous les dévouements, si modestes soient-ils, qui ont répondu à notre premier appel. Nous avons néanmoins reconnu qu'il fallait envoyer à nos correspondants des instructions pour les diriger dans leur tâche délicate et l'un des objets en discussion, que nous aborderons tout à l'heure, sera précisément la rédaction de cette brochure d'initiation (¹).

Nous n'avons pas encore éprouvé le zèle de tous ces correspondants; nous étudions la meilleure voie à suivre, et nous comptons prendre aujourd'hui une décision à ce sujet. — En attendant que nous ayons adopté un système régulier de questionnaires, nous leur avons demandé les mots et les locutions de leur idiome. Et certains d'entre eux nous ont déjà remis des notes précieuses et abondantes, qui nous ont prouvé à suffisance que nous pouvons compter sur leur entier dévouement. Je citerai les noms de ces ouvriers de la première heure, que vous applaudirez certainement, Messieurs, et remercierez avec moi (²)... Toutes les notes conçues dans une forme qui ne leur permet pas d'être classées immédiatement, sont recopiées par nos soins sur des fiches spéciales qui vont grossir le trésor de nos documents.

5º Enfin, nous avons fait une propagande active autour de notre œuvre, par une correspondance qui s'est multipliée de jour en jour, par des visites personnelles à des hommes capables de nous aider, par la voie des journaux, par celle de l'*Annuaire* et du *Bulletin*, par l'envoi de brochures et de volumes, et tout récemment par une circulaire reproduisant les comptes-rendus de notre *Projet*. Nous avons réussi de la sorte à augmenter notablement le nombre des membres de la Société et à grandir sa réputation de foyer littéraire et scientifique.

IV. Reste la grosse question des finances qui doit être résolue

(¹) Le présent Bulletin en tient lieu.

(²) Voir ci-après la liste complétée et mise à jour des envois reçus jusqu'à présent.

pour que nous puissions avancer sans encombre. Les sacrifices que la Société s'est imposés pour améliorer ses publications, pour commencer les travaux du Dictionnaire et pour publier le *Projet*, ont fortement compromis sa situation financière. Nous sommes en droit de compter sur l'appui généreux du gouvernement, de la ville de Liège et aussi sans doute des quatre provinces wallonnes, qui prendront à cœur de soutenir une œuvre d'un caractère si foncièrement national, intéressant la Wallonie tout entière.

Il convient de rappeler, à ce propos, l'exemple de la Suisse, où se poursuit une entreprise tout à fait semblable à la nôtre. Un groupe de philologues, — avec qui nous avons été heureux d'entrer en relations, — y travaille à la rédaction du *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Or, dans les rapports qu'ils nous ont envoyés, nous voyons qu'ils disposent d'un budget annuel de 9,500 francs (¹). Nous n'en demandons guère autant. Nous serions très heureux d'être traités comme nos frères flamands, dont le *Woordenboek*, édité à La Haye et à Leide, reçoit du Gouvernement belge un subside de mille francs par livraison. Une subvention équivalente nous est indispensable, et nous avons la ferme confiance que l'Etat voudra bien nous l'allouer.

— Je termine, Messieurs, cette revue rapide des principaux travaux accomplis depuis un an pour préparer le Dictionnaire. N'allez pas croire que nous vous avons conviés ici afin de vous faire entendre un panégyrique ; nous savons trop nous-mêmes combien les résultats obtenus sont infimes au prix de tout ce qui reste à faire. Mais nous avons la foi ; nous n'épargnerons pas

(¹) Subvention fédérale, 5,000 fr. ; subventions accordées par les cantons intéressés, 4,500 (Neuchâtel, Vaud, Berne, Genève, 800 fr. chacun ; Valais 700 ; Fribourg 600). Ce n'est d'ailleurs pas le seul appui que les promoteurs de l'entreprise ont reçu des pouvoirs publics. Une circulaire adressée aux personnes compétentes par les départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud et de Berne, a beaucoup aidé au recrutement des correspondants, qui, dès la première année, étaient au nombre de deux cents.

notre peine et, avec votre aide dévouée, nous espérons poser bien-tôt la première pierre de l'édifice.

* * *

A la séance de l'après-midi, la Société fait aux assistants les honneurs de son laboratoire. On exhibe les raretés de la bibliothèque. MM. DOUTREPONT, FELLER et HAUST complètent pratiquement l'exposé du matin en mettant sous les yeux de leur public la riche collection de fiches recueillies et classées. En présence de ces documents bien concrets, questions et réponses s'entrecroisent avec animation. On décide la publication d'instructions détaillées et de quelques feuilles d'essai d'un questionnaire. On adopte, en principe, la publication d'un *Atlas phonétique*.

Enfin, la possession d'une bonne bibliographie wallonne étant également nécessaire au Dictionnaire, M. Oscar COLSON expose, devant ses casiers, la façon dont il conçoit le catalogue scientifique de la bibliothèque, auquel il se consacre avec autant de dévouement que de compétence.

Bref, séance intéressante et qui sera, sans aucun doute, féconde en résultats heureux pour l'œuvre commencée.

J. HAUST

Nos modèles et questionnaires

Les pages qui précèdent contiennent peut-être déjà trop de conseils pour l'élite d'esprits curieux et observateurs qui voudront nous prêter leur aide. Dans la suite de ce Bulletin, nous passerons de la théorie à la pratique. Nous donnerons de courts articles de tout genre, aussi variés de sujets, de ton et de facture que le langage lui-même; où les mœurs, les croyances, les métiers, les outils, les matériaux, les produits, les proverbes, les chants, les contes, toute la vie wallonne enfin défileront tour à tour. Nous ne réclamons que le droit d'appuyer un peu plus que de coutume sur les *noms des choses* et les *expressions techniques*. Nous emprunterons de préférence ces articles à nos correspondants. Ceux-ci voudront bien nous permettre de les publier signés de leurs noms, d'abord parce qu'il est juste que cet honneur leur soit rendu, ensuite parce que leurs noms, populaires et aimés dans un certain rayon, stimuleront les timidités et provoqueront, nous l'espérons du moins, une émulation fructueuse. A ces spécimens de tous les genres de renseignements obtenus, il va sans dire que nous joindrons des questions : au risque d'être indiscrettes, les questions ne manqueront jamais.

I.

Nous commencerons aujourd'hui par quelques petits travaux technologiques : 1^o la fabrication du vinaigre, la mouture, l'industrie du lin, par M. J. Hens, de *Vielsalm*; 2^o un fragment d'une étude sur les carrières d'*Ecaussines*, par M. Arille Carlier.

A ces divers travaux s'attachent naturellement les questions suivantes :

Si cette industrie est connue dans votre région, veuillez nous envoyer la liste des mots qui, chez vous, correspondent aux termes employés dans ces textes.

Si vous connaissez une autre industrie caractéristique de votre région, veuillez, en utilisant ces descriptions comme modèles, dresser la liste des opérations et des termes de cette industrie.

Il paraît visible, aussitôt, que chacune des multiples manifestations de la vie agricole, industrielle ou domestique, que chacune des innombrables occupations de l'ouvrier, du paysan ou de la ménagère, aux champs, à la ferme, à l'atelier, à la maison, peut faire l'objet d'une description de ce genre. Les chercheurs de bonne volonté peuvent donc se tailler à leur fantaisie des sujets dans cette riche matière, sans même attendre que nous dirigions leurs investigations de ce côté par des questionnaires circonstanciés.

Nous donnons d'ailleurs aussi dans ce numéro quelques feuilles de questions sur des sujets variés.

Les descriptions demandées doivent être faites sans la moindre prétention de style. Elles seront toujours assez belles si elles expliquent avec *simplicité, clarté, précision.*

Des figures très simplement dessinées peuvent remplacer avantageusement parfois de longues et obscures descriptions d'instruments.

Toute explication, toute description peut être faite en wallon : elle n'en vaudra que mieux à nos yeux, puisqu'elle nous fournira un échantillon précieux de la prononciation d'une contrée.

II.

Nous commençons aussi la publication d'un *Vocabulaire général de la langue wallonne*. Sous la forme première que nous lui donnons aujourd'hui, ce vocabulaire est avant tout un *questionnaire*. Lisez-le attentivement, nous vous en prions avec instance. Supposez qu'à chaque mot sont ajoutées les questions suivantes, qu'il eût été fastidieux de répéter :

1^o *Ce mot est-il employé chez vous ?*

Sinon, par quel autre mot est-il remplacé ?

2^o *Est-il employé dans le sens indiqué ?*

Sinon, dans quel autre sens ?

3^o *Se prononce-t-il chez vous comme nous l'écrivons ici ?*

Ou quelle forme différente faut-il lui donner ?

4^o *Donnez, le cas échéant, un synonyme, un exemple justificatif, etc.*

La réponse peut être très brève si on a soin de rappeler le n° d'ordre. Il ne faut jamais omettre le nom du village, ou de la commune, ou de la région dans laquelle on constate l'existence d'une expression. Exemples de réponses :

Pour le mot *ârmâ*. — à Laroche : 3. *ârmê*.

Pour le mot *sér'ci* (sérancer). — à Mons : 1. *sérincher*; 2. même sens.

à Ath : 1. *cherincher*; 2. travailler d'arrache-pied.

Pour le mot *handeler*. — à Neufchâteau : 1. connu; 2. mais = *nettoyer les écuries*.

Pour le mot *faw*. — à Coo : 1. on dit *hesse* et *faw*.

à Laroche : 1. inconnu; 2. on dit *hesse*.

Pour le mot *ahèsse*. — à Namur : 3. *ayèsse*.

Pour le mot *inglitin*. — à Verviers : 1. inconnu; on dit *bokhô*.

Pour le mot *mâssi*, -*èye*. — ardennais : 3. *mansî*, f. *mansîte*.
chestrolais, gaumais : 1. *niche*;
4. *niche vérât*, *niche tchin*.

Au reste, les correspondants qui nous en feront la demande recevront un exemplaire spécial, exemplaire de travail à une colonne seulement sur chaque page, le reste de la page demeurant en blanc pour recevoir les annotations manuscrites. Cet exemplaire spécial annoté, nous prions le correspondant de nous le renvoyer avant le 1^{er} mars 1906. Il nous servira 1^o à compléter nos dossiers pour le *Dictionnaire général*; 2^o à compléter le *Vocabulaire* lui-même pour en composer une édition définitive. En effet, l'imprimeur conservera sur pied la composition de ce vocabulaire; nous pourrons y insérer les corrections et additions qui nous seront suggérées par les cahiers d'enquête, puis ren-

voyer à nos correspondants un exemplaire du tirage final. En procédant de la même manière à l'avenir pour chaque feuille du vocabulaire, nous nous trouverons avoir composé à la fin pour l'usage courant un précieux *Dictionnaire diamant* du wallon, plus maniable que l'œuvre étendue que nous préparons.

Adressez les réponses et communications de tout genre à M. Jean HAUST, secrétaire, rue Fond-Pirette, 75, à Liège.

LA PRÉPARATION du vinaigre, de la farine d'avoine et du lin

A VIELSALM

PAR

JOSEPH HENS

Manière di fère li farine d'avonne⁽¹⁾

Po k'mincé on l'bat, on l'vane èt on l'rèdje⁽²⁾ bin come i fât.
Puis on tchâfe li for come po cûre li pan ; on l'tape divins èt on
l'kimahé tant qu'èle pète èt qu'èle seûye bin breunie, — pa-ce
qu'èle èst mèyeûre èt qu'ons a pus d' farine. On l'lét r'frûdi o for
onk ou deûs djoûrs, on l'tire foû èt on l'pwète à molin.

Li molin l' hyôye⁽³⁾ ; on l' rivane bin à diâle-volant ; on l' ripasse
à p'tit van po-z-aveûr tos lès tchinis' foû. I n'dimeûre a pô près
pus qui l' hyo, qu'on tape so l' molin a farine. Li farine adon èst
r'passiè on-on crûye⁽⁴⁾ ; qwand qu'èle èst crûye, i d'emûre dès
payes èt dèl grosse farine so l' crûye ; dizos, c'est l'fleûr di farine
d'avonne.

(1) D'après un vieux cultivateur. — (2) *Rèdjé*, cibler ; *on rèdje*, un crible. — (3) Infinitif *hyoy* (synonymes *pèli*, *tiri l'hyêve djus*) = proprt. secouer, faire tomber, liég. *heûre* ; ici : séparer les téguments (*hyêve*) de l'amande (*hyo*). [N. B. Nous notons par *hy* une aspirée propre au dial. de Vielsalm, que l'on pourrait aussi représenter au moyen du *χ* grec. Ce *hy* n'est pas une aspirée pure ; c'est une intermédiaire entre *ch* et *h*.] — (4) En un tamis ou crible ; *crûyi*, tamiser.

Li lin

On l'sème, on sâkèle lès crowins èt ons aclérih çou qu'i-gn-a d' trop'. Qwand qu'il èst créhyou, qu'il èst tot d'fleuri, — i fât qu'i-gn-aye dès makètes, — on l'râye, on fait dès pougnies èt on drèsse lès bossètes (sôdârds di lin) : ine bossète, c'est dîh, doze pougnies.

Qwand qu'il èst sètch, on rive lès makètes djus, on l' dirive avou on d'rivù d'lin⁽¹⁾ : c'est-on rustè di dîh a doze dints qui sont pus drovis à bètch qu'a l'èmantcheure. Qwand qu'il èst d'rivì, on l'mèt al rôte⁽²⁾ : mète al rôte, c'est-awali⁽³⁾ l'lin tot tène so on pri ou ine aute plèce fwèrt croue. On veût qu'il èst rôti qwand l'oûve⁽⁴⁾, a plèces, si d'tèle djus do bwès.

L'oûve, c'est çou qui sièv a tèhyi. On ramasse li lin, on toke o for èt, après 'ne cûs'nîe d'pans, on l' tchôke plein èt on l'sitope qu'i n'aye nin y-air; on l' lêt a pô près sih heûres èt on l'brôye d'on còp.

Broy, c'est çou-chal : i-gn-a onk qui r'fait lès pougnies èt lès autes sipindjèt avou lès spindjibrûs⁽⁵⁾. Çou qui toume foû, c'est lès anspindjes⁽⁶⁾, qui sièrvèt a fé l' grosse-grosse tuyé po lès sètchs èt lès payîs.

Après, on sér'cèye⁽⁷⁾ avou l'sérè : li sérè, c'est-ine sòr di grand pine, bêcôp pus sérî qui l' dirivù⁽⁸⁾, qui s'atèle so on banc,

(¹) *Riví djus*, arracher. *Diriví*, peigner. *On d'rivù*, espèce de peigne-râteau, dont les dents sont disposées en éventail. — (²) *Mète al rôte*, faire rouir ou pourrir. — (³) *Syn. starí*. *On pri*, un pré. — (⁴) *Rôti*, pourri à point. *L'oûve*, les fibres. — (⁵) *Spindjî*, teiller, battre le lin (ou le chanvre) maintenu sur le bord d'une planche (*spindjibrû*), avec les *spindjes*, battoirs de bois de 50 cm, en forme de lames. Le *spindjibrû* est une espèce de chevalet percé; on glisse le lin ou le chanvre dans le trou de la planche, on le tient d'une main et de l'autre on l'*siplindje*. *On spindjède*, c'est une réunion de jeunes gens pour *spindjî*. — (⁶) Les *ans-spindjes* (toujours au pluriel) — la fibre la plus grossière, ce qui tombe quand on frappe avec le *spindje*. — (⁷) *Sér'cî*, sérancer. *Sérè* ou *sér'cû*, sérancier (cf. Ggg. II, 356). — (⁸) *On pine*, un peigne; le *dirivù* n'est

lès dints è l'air. On passe lès pougnies d'ssus : çou qui d'meûre ol main, c'est l'seron (¹) po fé l' fine tûye. Lès pînèdjes, c'est dè stopes : on 'nnè fait dè p'tits fas qu'on loume dè hêmons (²) di stope. Li stope sièv a fé l' grosse tûye, li tûye di deûsime qualiti.

en somme qu'un gros séran ; voir ci-dessus. — (¹) *Seron*, tresse de lin qui a passé par le séran (cf. Ggg. ibid.). Les *pînèdjes*, litt. « peignages », la partie du lin que le séran a emportée. — (²) *On hêmon di stope*, une forte poignée d'étope ; cf. Ggg. II, 533.

Li Vinêgue

On hyôye lès sâvadjès mèlies, on ramasse lès poumes, on 'nnè fait on moncè a l'ouh èt on lès i lêt on qwinze djoûrs, trûs saminnes po lès lèy atinri, po lès lèy gôti (³).

On les va r'quî, on lès lâve come i fât ; puis on lès k'potche avou 'ne piyote (⁴) on-on batch di bwès ou d' pîre. On lès ravôtèye on-on drap èt on lès mèt on-eune prêhyale (⁵) di bwès qu'on séré avou 'ne djise èt 'ne hamède. Li vinêgue coûrt on-eune tine ; o drap, i d'meûre dè stwèdions (⁶), qu'on va sèmî po-z-aveûr dè djônès mèlies po fé dè hâyes ou po grêfi.

On r'mèt l' vinêgue on-on teunè èt ons a bin seugne qu'il âye bin tchaud po bin lèvi : mis live-t-i, mèyeûr èst l' vinêgue, pus bê èt pus clér èst-i.

Qwand qu'ons a pris tot l' vinêgue foû do teunè, il i d'meûre ine pê qu'on loume li wâde di vinêgue. C'est-on « r'méde souvè-rain » ; i sièv po dès mâs d' dos, lès roumatis' èt lès mâlès influeurs. On l' wâde sêtch d'in-an a l'aute, minme deûs ou trûs ans ; seul'mint, po s'è sièrvi, on l' ramouye avou do vinêgue.

(³) Mârir ; syn. *mawri*. — (⁴) Pilon de bois. *Kipotchi*, écraser. — (⁵) Pressoir. — (⁶) Déchets des pommes, pépins, etc.

QUESTION

On demande, pour n'importe quel point de la Wallonie, des descriptions semblables à celles-ci sur toute espèce de sujet.

LES CARRIÈRES D'ÉCAUSSINES

PAR

Arille CARLIER

Le fond de la carrière, d'où l'on extrait le *cayō* (la pierre), s'appelle le *bufē*. L'ouvrier qui extrait la pierre s'appelle *rok'teū*.

La pierre est disposée par couches obliques, presque horizontales, d'une épaisseur (*litéye*) variable. Si on la coupe verticalement, on dit : *coupé su s' sār*; si on coupe dans le sens de la pierre, on dit : *coupé su s' déli* (cf. Ggg. II 519).

Pour fendre la pierre, l'ouvrier se sert d'un *spigot* (outil à pointe), sur lequel il frappe avec la *makète* ou marteau à deux *tapes* (têtes). Introduisant dans la fente un grand levier, la *crampe*, il *tchōke*, c'est-à-dire exerce des pesées sur la pince, par saccades.

La pierre, déplacée de son alvéole, est alors entraînée sur des *roñyas* (rouleaux) vers la *rampē* (plan incliné), où un *indjé* (engin, cabestan vertical) monte la pierre à la surface. Parfois, on la place sur une *èsclide* (traineau) et on la fait *sclider* vers l'endroit où on veut l'amener.

Quand le *cayō* est à la surface, il passe aux mains des *cuér'leūs* (« carreleurs », tailleurs de pierre proprement dits). Il y a aussi le *manouvrī* ou *coyo* (manœuvre) et le *mété-valèt* (surveillant).

Leurs outils, pour manœuvrer la pierre, sont *in l'vī* (levier) et *ene wigne* (cric). On se sert aussi de *blos* (blocs de pierre) et d'*ablos* (bûches), que l'on place sous les pierres pour les maintenir dans la position voulue. Cela s'appelle *ascoter*.

De ces pierres les unes vont à la *sotiyeriye* (scierie), les autres aux *chantiès*; les troisièmes ne sont bonnes que pour la confection des pavés.

L'outil des *cayoteūs* (tailleurs de pavés) est la *spinchète*, marteau à tête creusée.

Donc, deux sortes de pierres : du *souyâðje* (pierre sciée) et du *brut*.

Le travail se fait toujours à la pièce. Quand l'ouvrage a quelque importance, les *mètes-valêts* réunissent les ouvriers pour le *criyâðje a cayós* et exposent le travail en disant : « J'ai autant de *moles* » (moules, plans des pierres à tailler). Celui qui le premier a eu fini l'ouvrage qu'on lui a confié antérieurement, a la priorité sur les autres pour le choix de la besogne. Après lui, les autres viennent, dans le même ordre, faire leur choix ; de la sorte on prévient toute jalousie. L'ouvrier qui désire telle besogne, crie : « *Dji boute* », et, s'il y a droit, il l'obtient.

L'ouvrage ainsi distribué, le *cwér'leù ascote* sa pierre au moyen d'*ablos* pour la tailler à son aise, *pou l'avoù a pétâðje* ou *pou l' mète a tchôke* ou *a dj'vèt*. S'il pleut, l'ouvrier s'abrite sous des *ayons* (couvertures en paille) ou dans une *baraque*.

Il se sert du *mole* (modèle de mouiture) qu'on lui a donné. Il s'assied sur une *sèle* (chaise à un pied), saisit son *mayèt* (maillet) et son *pochon* (fer pointu), et se met à la besogne. Il a un *rile* (règle) et une *escrêvele* (équerre). Le premier dégrossissement se fait en *tapant a bosses*. Il faut alors *spinchi*, c'est-à-dire faire un travail analogue au premier, mais plus fin, puis *borgni l' cayó* (le niveler à vue d'œil : l'ouvrier ferme un œil pour mieux voir). On trace un trait où l'on devra *spiyî* la pierre, c'est-à-dire enlever des éclats jusqu'à la limite du trait. Le travail consiste ensuite à *dresser ène èresse* ou *fé des èrèsses* (arêtes) et à *sbate l' cayó*, c'est-à-dire *spiyî* plus finement.

Alors on *boucharde*. La *boucharde* est un marteau dont les têtes sont remplies de pointes. On *taye* la pierre pour faire disparaître les traces de la boucharde, on *r'tont l' tayâðje*, c'est-à-dire on repasse le même travail en sens inverse. Puis on procède au *ciz'lâðje* : *ciz'ler*, c'est faire les lignes parallèles que l'on voit sur la pierre taillée. — Les outils pour *ciz'ler* sont le *ciz'lèt*, le *cizia*, ciseau, et le *grav'lèt*, ciseau très petit.

(A suivre).

QUESTIONNAIRES

N^o 1. Les Vents

I. Comment dit-on chez vous : *le vent du nord* ou *la bise* ?

Comment dit-on : *il fait vent du nord* ? (*i vint d' bthe*, Verviers; *i bijèle*, Ardenne; *bijeler*, Namur.)

Connaissez-vous d'autres noms de vents, tels que : *vint d' Lovaye*, liégeois; *vat m'ssin* « vent messin ou de Metz », gaumais; *wèsvé*, Pepinster ?

Venter ? il vente ? le vent hurle ?

II. Indiquez des qualificatifs qui s'ajoutent aux noms de vents, comme dans *màva vint*, *cwahante bthe*.

Signalez d'autres expressions où le mot *vent* ne se trouve pas, comme *i fait sàvage*, *i fait grigneùs*, *i fait hègnant*, *i hègne*, *i cwahe*, *esse dibthi* ou *esse dibtjé*.

III. Comment exprime-t-on l'effet du vent sur la cheminée et le foyer ? (*i rapoùsse*) ; sur la neige ? sur la route ? (*i poussèle*).

Tourbillons de vent (*i hûze*, *on hotûzon d'air*) ?

Courant d'air ?

IV. Signalez les *spots*, expressions, dictons, proverbes etc. relatifs aux vents, soit au sens propre, soit au sens figuré. Exemples : *tourner a tos vints*, *adârer come vint et bthe*, *gji n'a fait qu'on vint* (je n'ai fait qu'une course, une traite).

V. En Ardenne on fait peur aux enfants en attribuant le vent qui hurle au dehors à un personnage mythique nommé *Tchan dâ vint* (Jean du Vent). Ne savez-vous rien d'analogique ?

N° 2. Salutations, souhaits, imprécations.

I. Comment se souhaite-t-on : le bon jour ?

le bon soir ?

la bonne nuit ?

Y a-t-il une formule « bon matin » analogue à l'allemand *guten morgen* ?

Connaissez-vous les formules : *bondjoù, vos deùs ? bondjoù, turtos ? bondjoù, vos tot seiù ? bondjoù, vos autes ? bondjoù, tot avà ?*

II. Comment dit-on : adieu ? au revoir ?

Dieu vous aide ? D. vous assiste ? D. vous bénisse ?

Connaissez-vous la vieille expression *qu'abèni seût*, relevée à Verviers et à Ensival ? Donnez-en des exemples.

III. Quelles sont les formules usitées chez vous pour se souhaiter une bonne année ? (*bone annèye ! et tote sòrt di bonheùr !*

— *Et vos parèlyémint.*)

IV. Notez les formules analogues à celles-ci :

Bon Diu v's èl rinse !

Quu l' bô Diu v' kudûse !

L' bon Diu v' bénihé... et lès grosès mohes !

Qui l' bon Diu l' voye !

Bon Diu l' sét !

V. Notez des formules d'imprécation, sérieuses ou facétieuses, analogues aux suivantes :

Diâle t'arège !

Diâle m'arawe !

Diâle qui t' possède ! et, par jeu de mot atténuatif : diâle qui t' possèhe !

Diâle mu spèye !

Qui l' boy m'abate !

Diâle qui t' bardouhe ! diâle tu bardouhe !

Diâle qui t' make èn on bansté !

N^o 3. **L'abeille et la ruche**

I. Comment dit-on, dans votre région,
une abeille? (*mohe, mohe du tchèteüre, mohe d'api, mouke a
miel, bourdon au miel, abèle.*)
une reine ou abeille mère ?
les abeilles ouvrières ?
les abeilles mâles (frelons ou bourdons) ?
Traduisez : les abeilles bourdonnent ; bourdonner (*brouyer, les
moches brouyét, ard.*).

II. a) Comment appelle-t-on la ruche ? (*tchèteüre, mohe.*)
La ruche a-t-elle toujours même forme ?
Décrivez l'intérieur d'une ruche. Les traverses, le chaperon
(*tchaprieule* dans DASNOY), la hausse (*rahause*).
Comment dit-on dégraissier ou châtrer une ruche ?
Comment nomme-t-on le couteau qui sert à cette besogne ?
b) Nom du miel ? (*lâme, lâme, laume.*)
du gâteau ou rayon de miel ?
des cellules ou alvéoles ?
c) Nom du couvain ou œuf ?
de la larve ou ver ?
de la nymphe ?
d) Nom des essaims successifs ? (*virginé, etc.*)
essaimer ; les abeilles essaiment (*sème, les mohes sèmèt*) ?
mettre un essaim en ruche (*atchèteurer* DASNOY) ?

III. Nom du rucher ou collection de ruches ? (*lapier, apier, api,
aplé, achi.*)
du tablier ou escabeau sur lequel reposent les ruches ?
du cabanon ou toit abritant les ruches ?

IV. Nom de l'aiguillon ou dard de l'abeille ? (*pétion, pètchon,
duner l' pétion.*)
Etre piqué par une abeille ?

V. Envoyer les abeilles passer la saison dans la bruyère ?

N° 4. **Le jeu de quilles**

Expliquez, en français ou en wallon, comment les jeux de quilles sont organisés dans votre région.

I. Avec combien de quilles joue-t-on ? Jeu à 3 quilles, jeu à 9 quilles, jeu espacé, jeu resserré ; dimensions des quilles et du boulet.

A quelle époque de l'année joue-t-on ? Quelles personnes jouent d'ordinaire aux quilles ? Comment dit-on joueur de quilles ? passionné pour ce jeu ? Jouer gros jeu ? Tricher au jeu ?

II. Décrivez les diverses sortes de jeux ?

III. Nom de la quille ; nom du boulet ; nom de l'emplacement du jeu ; quelles qualités réclame un bon emplacement ?

Noms des diverses quilles ou rangées de quilles ou portions du jeu (*prumire, dame, dièrinne, fotche a dreûte, fotche a gauche, cane, ruban, dri-main, boufon*, etc.) ?

IV. Termes servant à désigner le joueur, le redresseur ; les diverses équipes de joueurs, les partenaires ; les diverses séries de jeux.

V. Comment dit-on : abattre toutes les quilles (*fé nouf*) ? N'en abattre aucune (*fé bérwète*) ? Manquer la planche (*fé bérwète a plantche, fé grawe*) ? Abattre des quilles des coins, des quilles médianes, telle rangée, telle portion du jeu ? Manquer telles quilles du jeu ? Imprimer à la boule des mouvements de rotation à droite, à gauche (*ritrossat, rintrer*) ?

VI. Comment exprime-t-on : les mises, les gains, les pertes, les remises ; ne perdre ni ne gagner, gagner la première manche, jouer le va-tout, etc. ?

VII. Termes relatifs aux disputes entre joueurs. Comment juge-t-on les différends qui s'élèvent entre eux ?

VIII. Expressions proverbiales empruntées à ce jeu (*c'est-ine bèye qui li riv'néve, rimaker èl hâye, c'est po l' biyeteù*, etc.) ?

N° 5. Les outils du faucheur

I. Comment dit-on chez vous : faucher? le faucheur? la fauchaison?

II. Comment se nomme la faux dans votre région?

Emploie-t-on différentes espèces de faux (*fâs a stierneûre*, etc.)?

Comment se nomment les diverses parties de la faux (ou bien donnez une description wallonne de la faux):

le manche (*fâmagne, fâmin, fômin, fôkè*)?

les poignées : la poignée inférieure (*manote*), la poignée supérieure (*cwèrbâ*)?

la bague et le crochet ou vis qui rattachent le manche à la lame (*talon, vêroûle*)? le trou au bout du manche (*spineûre*)? emmancher une faux?

la lame et ses parties (*bêthête, têyant, bate, vêrge, etc.*)?

les différentes armatures en bois qui s'adaptent à la faux pour faucher le grain (*harnè, èrna*), ou le trèfle et la luzerne (*tchèt, marlô*), ou le fourrage (*ployerou, rapwêtrotûle, vaurlèt*)? — Nom que prend la faux dans chacun de ces cas (*haute fâs, basse fâs*)?

les diverses parties du *harnè* et du *tchèt* (*tièsse, aguèce, vêrgeales, dints, cèke, bare, etc.*)? Faire, si possible, un dessin avec le nom de chaque pièce.

la bande de fer qui, dans certains cas (pour faucher la bruyère par exemple), double la lame afin de la rendre plus résistante?

III. Comment dit-on : aiguiser la faux (pour la première fois; pour les fois suivantes)?

la faux est émoussée, ébréchée?

battre la faux (*bate li fâs, stinde li hârd, rimète li têyant*)? l'action de battre la faux?

l'enclume et le marteau pour battre la faux (*batemint, ècome, comè, goumè ...; mârte*)?

l'ensemble des outils qui servent à battre la faux (*les batemints, les èglumias*)?

le cuir qui sert à porter le marteau et l'enclume ? les œillets qu'on y fait pour placer la tête du marteau et de l'enclume ?

les quatre crochets qui empêchent l'enclume d'enfoncer en terre (*les croles*) ?

la pierre à aiguiser ?

l'étui en bois ou coffin dans lequel on porte cette pierre (*coht, cuzt, buwa*), avec ses parties ? le crochet qui supporte l'étui à la ceinture ?

la racloire de bois pour adoucir le taillant de la faux (*stritche*) ? passer la racloire (*stricht, ristricht*) ?

la ceinture du faucheur ?

IV. Comment dit-on la fourche et ses parties :

le manche ?

les dents ?

les différentes espèces de fourches ?

enfourcher ? une « fourchée » ? diminutifs ?

V. Comment dit-on le râteau et ses parties :

le manche ?

le joug ?

le bois où s'attachent les dents ?

les dents ?

les différentes espèces de râteaux ?

râtelier ? une râtelée ? diminutifs ? râtisser ?

VI. N'oubliez pas les locutions et les proverbes ou *spots* se rapportant à tous ces instruments, par exemple :

Li fâs yerbéye trop fwèrt (Condroz), se dit quand le tranchant enfonce trop fort dans la terre.

Li fâs va trop pô (ou *trop fwèrt*) *a tchomp* (Condroz), se dit quand la lame est trop éloignée (ou trop rapprochée) du manche.

Il est so m' fâmagne (Stavelot) = j'ai une dent contre lui.

VII. Ajoutez les noms des autres outils du faucheur que vous connaissez et qui ne seraient pas mentionnés dans ce questionnaire.

N° 6. **Le rouet**

I. Comment se nomme le rouet dans votre région ?

Comment se nomment les parties suivantes du rouet (ou bien donnez une description wallonne du rouet) :

- a) la *roue* ?
- b) les 2 *poupées* sur lesquelles repose l'*axe* de la roue ?
- c) la *manivelle* ou la *pédale* qui sert à faire tourner la roue ?
- donner un coup de pédale, pédaler ?
- d) la *bielle* qui communique le mouvement à la roue ?
- e) la *gorge* creusée dans le cercle de la roue ?
- f) la *corde* ?
- g) la *poulie* ?
- h) la *bobine* ?
- i) l'*ailette* ? les *ailerons* ?
- j) un *cran* ? — déplacer le fil d'un cran ?
- k) la *broche* ?
- l) les *oreilles* des poupées ?
- m) l'*œil* de la broche où passe le fil ?

II. La quenouille ? Charger sa quenouille ? Avoir de l'étoupe sur sa quenouille ? Remettre du fil sur la quenouille de quelqu'un ?

III. Le dévidoir ? dévider ? mettre un écheveau sur le dévidoir ?

VOVABULAIRE GÉNÉRAL

DE LA

Langue Wallonne

PAR

Aug. DOUTREPONT,

Jules FELLER

et Jean HAUST

MONSIEUR ET CHER CORRESPONDANT,

Nous vous prions de lire attentivement ces premières pages du *Vocabulaire général de la Langue wallonne*. Supposez qu'à chaque mot sont ajoutées les questions suivantes, qu'il eût été fastidieux de répéter :

- 1^o *Ce mot est-il employé chez vous ?*
Sinon, par quel autre mot est-il remplacé ?
- 2^o *Est-il employé dans le sens indiqué ?*
Sinon, dans quel autre sens ?
- 3^o *Se prononce-t-il chez vous comme nous l'écrivons ici ?*
Sinon, quelle forme différente faut-il lui donner ?
- 4^o *Donnez, le cas échéant, un synonyme, un exemple justificatif, etc.*

Si vous le désirez, vous recevrez, pour consigner les réponses, un exemplaire spécial, exemplaire de travail à une colonne seulement sur chaque page, le reste de la page demeurant en blanc pour recevoir les annotations manuscrites. Cet exemplaire spécial annoté et signé, nous vous prions de nous le renvoyer *avant le 15 mars 1906*.

Pour la Commission du Dictionnaire,

Jean HAUST, rue Fond-Pirette, 75, Liège.

AVIS

Nous prions le lecteur de se reporter à la page 30 de ce *Bulletin* : il y trouvera la signification du présent travail.

Qu'on veuille bien ne pas confondre cet essai de **Vocabulaire général** avec le **Dictionnaire général** : il en est tout au plus le squelette, la charpente, tandis que le *Projet de Dictionnaire*, publié en 1904, donne une idée exacte de l'œuvre plus étendue dont les premières feuilles verront le jour à la fin de 1906.

Sous la forme première que nous lui donnons aujourd'hui, le **Vocabulaire** est avant tout un *questionnaire* qui nous servira 1^o à compléter nos dossiers pour le **Dictionnaire** ; 2^o à compléter le **Vocabulaire** lui-même pour en composer une édition définitive.

* * *

Le système abréviatif est en général celui des dictionnaires. Le lecteur reconnaîtra facilement les abréviations en *italiques*, indiquant les catégories grammaticales. La traduction française suit immédiatement l'indication de la partie du discours, du genre, du nombre, etc. Les noms d'auteurs sont en PETITES CAPITALES ; les noms de localités ont la majuscule (Nam. — Namur), les noms de régions ne l'ont pas (nam. == namurois). Les deux points (:) annoncent un exemple wallon ; le signe (==) annonce la traduction de l'exemple, que nous ne donnons d'ailleurs qu'en cas d'absolue nécessité. Nous supprimons beaucoup de mots et de signes inutiles : ainsi : « Malm. VILL. » signifie « usité à Malmedy d'après le dictionnaire manuscrit de VILLERS » ; « áb- FOR. » == « ábadjowe avec à dans le Dictionnaire de FORIR ». Nous n'indiquons pas les variantes faciles et qui vont de soi : -adje à côté de -èdge, -ch- à côté de -h-, -ia au lieu de -é, -â à côté de -à, etc. Nous avons voulu faire tenir le plus de matière utile dans le moindre espace possible.

Nous citons les *Bulletins* et les *Annuaires de la Société liégi. de Litt. wall.* suivant la *Table de concordance* que l'on trouve dans les derniers volumes du *Bulletin*. Ainsi **8**, II, 14, = *Bull.*, tome VIII, fascicule II, p. 14 ; **14**, 332 = *Bull.*, t. I de la 2^e série, p. 332 (la 1^{re} série comprend les 13 premiers volumes) ; **41**, I, 195 = *Bull.*, t. XLI, fasc. I, p. 195 ; *Ann.*, **10**, 40 = *Annuaire*, tome X, p. 40.

BODY	BODY. Voc. des agriculteurs, des charpentiers, etc.
CAMBR.	CAMBRESSIER. Dict. wallon-français ; Liège 1787.
DASN.	DASNOY. Dict. wallon-français ; Neufchâteau 1856.
DELM.	DELMOTTE. Glossaire montois, 1812 (éd. du <i>Ropieur</i> 1905).
DETH.	J. F. DETHIER. Dict. verviétois manuscrit (vers 1820).
F. D.	F. DELFOSSE [?]. Dict. namurois manuscrit (1850 ?).
FOR.	FORIR. Dict. liégeois-français, 2 voll., Liège 1866-1874.
GG.	GRANDGAGNAGE. Dict. étym. de la Langue wall., 2 voll., 1845-1880.
GOTH.	GOTHIER. Dict. français-wallon ; Liège 1879.
HUB.	HUBERT. Dict. w.-fr. ; Liège, 2 ^e éd. 1868.
LET.	LETELLIER. Voc. montois.-fr. (<i>Arm. dé Mons</i> , 1866 et suiv.).
LOB.	LOBET. Dict. w.-fr. (dialecte verviétois) ; Verviers 1854.
PIRS.	PIRSOUL. Dict. w.-fr. (dialecte namurois), 2 voll., Malines 1902-1903.
REM ¹ ., REM ² .,	REMACLE, Dict. w.-fr. Liège, 1 ^e éd. 1823 ; 2 ^e éd. 1839.
SCIUS	HUB. SCIUS. Dict. malmédien manuscrit, 1893.
SIG.	SIGART. Glossaire étym. montois. Bruxelles 1866.
VERM.	VERMESSE. Dict. du patois de la Flandre franç. Douai 1867.
VILL.	VILLERS. Dict. malmédien manuscrit, 1793.
Wall.	Wallonia, Archives wall., directeur O. COLSON.

ard. = ardennais ; Charl., car. = Charleroi, carolorégien ; gaum. = gaumais (dialecte de Virton, Étalle, etc.) ; Houff. = Houffalize ; lg. = liégeois ; Malm. = Malmedy ; nam. = namurois ; Neufch. = Neufchâteau ; St-Hub. = Saint-Hubert ; Stav. = Stavelot ; Verv. = Verviers.

Quand la localité n'est pas indiquée, le mot est liégeois.

A, AA

1. **a**, *prép.*, à.

2. **a** (Gosselies, N. de Charl., St-Hub., Neufch., Chiny, gaumais), *prép.*, en : a-z-apôrtont (Gosselies), a-n-alant (gaum., Chiny).

3. **a, an-, ana** (gaumais, Chiny), *adv.*, en : dju m'a r'va ; t'an-arès ; i m'ana veut.

4. **a, s. m.**, ail[â Givet ; au Prouvy ; ay Chiny, Virton] ; *voy.* ayèt.

1. **à** (ard.), å (lg.), *s. m.*, la lettre a, la voyelle a.

2. **å** (ard.), å (lg.), **au** (nam., car., gaum.), *art. m. s. contr.*, au. **aairi ou** aérî HUB., *v. tr.*, aérer [forme douteuse pour anairî, rênairî].

aaveter (nam.), *v. tr.*, accrocher ; *voy.* ahaveter.

ABA

abâbèyemint (Malm. VILL.), *s. m.*, abattement, affaissement de corps et d'esprit ; *voy.* abâbèyèdje.

abâbi (Stav.), *part. passé*, surpris, ébaubi [abaudi ou abobi DASN. ; gaum.] ; *voy.* abâbyi et èbâbi.

abâbèyèdje (Malm. VILL.), *s. m.*, *voy.* abâbèyemint.

abâbyi, I. (Malm.) *v. tr.*, abattre attrister ; | s'—, 1. (VILL.) s'attrister, perdre courage ; 2. (Villettes-Bra) s'ébaubir, s'étonner. || II. (Faymonville) *v. intr.*, arriver en vacillant [abaubir, asbaubir (Mons DELM.), déconcerter, stupéfier] ; *voy.* bâbyi, bambi et abâbi.

abacher, -i, -î, *voy.* abahî.

abadjoû ou abat-djoû ou abajoûr, *s. m.*, abat-jour [bajour Viesville].

abadjowe (âb- FOR.) [?] *s. f.*, abajoue.

abaguèdje, *s. m.*, emménagement.

abaguer (-i Stav.), *v. tr.*, emménager.

abahèdje, *s. m.*, abaissement.

abahemint, *s. m.*, abaissement.

abahî (-i Stav.), *v. tr.*, baisser, abaisser [abacher Mons, Laroche ; -î Nam., Givet ; -i Viesville, Tourcoing, Chiny, gaum.].

abahimint (Malm. VILL.), *adv.*, en se baissant [?].

abahore (Malm. VILL.), *s. f.*, l'action de se baisser, le courbement.

abai ou abé (Mons), *s. m.*, aboi ; *voy.* abaye, abwè.

abaire ou abère (Mons DELM.), aboyer ; *voy.* abayer.

s'abaiti ou s'abéti (Malm., Stav., Marche), *voy.* s'abéti.

abajoûr, *s. m.*, *voy.* abadjoû.

abake (âb- FOR.), *s. f.*, abaque, tailloir.

abâki (Stav.), *v. intr.*, regarder vers ; *voy.* abawî et abeuiketer.

abalance LOB. ou **abalasses** GG., *s. f. plur.*, *t. de min.*, les deux pièces de charpente formant, avec la poutre qui soutient l'arbre du manège, un triangle dont celle-ci est la base.

abalète (Tourcoing), *s. f.*, arbalète ; *voy.* ârbalète.

âbalowe, *s. f.*, hanneton ; *voy.* balowe.

abalzôder, *v. intr.*, tomber (d'un arbre), s'affaler.

abâmer [?], *voy.* abômer.

abandenèdje ou abann'nèdje, *s. m.*, abandonnement.

abandener ou abann'ner, *v. tr.*, abandonner [abán'ner Verv.; aband'nè Vonêche ; abandounèy Chiny].

abandenêye ou abann'nêye, *s. f.*, bande, troupe [abán'nêye, Verv. LOB.].

abandon, *s. m.*, abandon.

abandonemint ou abann'mint *s. m.*, abandonnement [abán-mint Verv.].

abandounèy (Chiny), *voy.* abandener.

abanè (Vonêche), -èy (Chiny),

v. tr., publier les bans de mariage [abènèy gaum.].

abarassèy (Chiny), *v. tr.*, embarrasser : èle èst abarassèye = enceinte ; *voy.* imbarasser.

abarbouyi (gaum.), *v. tr.*, barbouiller ; *voy.* barbouyi.

abarin ou abat-rin ou labarin, *s. m.*, *t. de min.* : soner l'abarin ou l' labarin = donner un coup de sónnette pour avertir que les hommes vont remonter par le cufat et qu'il ne faut rien laisser tomber ; *voy.* abate et GG. II 4.

abarlôzer, *voy.* abèrlôzer.

âbarone, *s. f.*, bannière, étandard.

abas, *s. m.*, *dans* mète a l'abas (nam. F.D.) = déprécier, mésestimer.

abasse, *s. f.*, *dans* plein come ine —, 22, 219 [corruption de cale-basse ? Comparez plein come one basse, ard.].

abastârdi, *v. tr.*, abâtardir.

abastârdihèdje, *s. m.*, abâtardissement.

abastârdihemint, *s. m.*, abâtardissement.

abastreù, *s. m.*, « système de bascule dans une machine à vapeur » GG. II 494.

âbastri (ab-Malm.), *s. m.*, 1. arbalétrier ; 2. (Malm. VILL.) aigrefin ; *voy.* ârbastrî.

abatadje (Nam.), *voy.* abatèdje.

abatage, *s. m.*, l'abattoir public

(à Liège); *voy.* abatèdje, abatwér.
abat-djoû, *voy.* abadjoû.
abate, *v. tr.*, 1. abattre; 2. *t. d'agric.*, faucher (les blés): abate à r'gon, a l'avône (Stav., Malm.); 3. *t. de min.*, faire tomber, abaisser, *voy.* abarin; 4. s'abate di ou qui (Vielsalm, Houff.), du ou quu (Stav.), s'apercevoir de ou que; *voy.* s'abéti.
abatèdje, *s. m.*, 1. abattage, action d'abattre [abatadje Nam.; -âdje car.]; 2. (Verv. REM.) abattoir; *voy.* abatage, abatwér.
abatemint, *s. m.*, 1. abattement; 2. *t. de min.*, déclivité, différence de niveau; profondeur.
1. **abateù**, *s. m.*, abatteur.
2. **abateù** (Malm. VILL.), *s. m.*, *voy.* abatou.
abatou (-u Nam., Givet; -eù, Malm.), *s. m.*, appentis [abatue Mons].
abatowe, *s. f.*, allure vive: il a v'nou d'ine reûde abatowe, 44, 48; il a v'ni reûde abatoue (Coo) — il est venu à bride abattue, à toutes jambes.
abatresse, *s. f., t. de tend.*, chanterelle placée à distance du filet.
abat-rin, *voy.* abarin.
abatue (Mons), *s. f.*, *voy.* abatou.
abatwér, *s. m.*, abattoir; *voy.* abatage, -èdje.
abaubi, -ir, *voy.* abâbi, abâbyi.
abaumer, *voy.* abômer.

abausa ou abôsa, *s. m.?*, « profit que les fripiers, de connivence dans une vente publique, font en revendant ensuite la marchandise entre eux » (Mons SIG.).

abawer, -èy, *voy.* abayer [DETH. donne abawé sans trad.].

abawi (Seraing), *v. tr.*, regarder vers, guetter [DETH. donne abawi sans trad.]; *voy.* abâki.

abaye, *s. f.*, 1. (Prouvy) rester an-abaye ou a wâti = rester bouche bée, bayer; 2. (Mons DELM.) aboi, aboiement d'un chien; huée, cri de dérision: mêtre a l'abaye = huer; *voy.* abai et abwè.

abayé et abêre (Mons DELM.), *v. intr.*, aboyer [abayé Viesville; abéyi Tourcoing; abawer ou -î Charleroi, -éy Chiny, Prouvy, -y Walcourt; abowèy Tintigny].

abayi, *v. intr.*, être bouche bante vers (un objet), être impatient de voir: dji sû bén abayi qw'est-ce qu'i va rèsponde (Charleroi); s'abayé s'i vêrè (Vonêche; *voy.* DASN. 456, et PIRS. sobaii) — je suis curieux de savoir s'il viendra.

abayye (Prouvy-Jamoigne), *s. f.*, *voy.* abêye.

ABC

â, b, c ou âbécé, *s. m.*, l'alphabet; les premiers éléments [lg. à ...; ailleurs à...].

abcès, *s. m.*, abcès.

ABE

abe [?] *ouâpe ou* hâpe (Mons SIG.),
s. m., hasple, dévidoir.

1. **âbe**, *s. m.*, arbre [âbe ard.,
gaum.; aube St-Hub., Vonêche;
abre Tournai; arbre Mons SIG.;
ârbe Viesville; arbé Godarville].

|| âbe-di-spène, *voy.* âbèspène.

|| âbe-d'Abraham, *voy.* Abraham.

2. **âbe**, *s. f.*, aube, vêtement du
prêtre [âbe Malm.].

abé, *s. m.*, abbé [abè Vonêche].

Abé, *n. pr.*, Aubin *ou* Abel ?
Saint-z-Abé, 12,203.

âbê (Mons), *voy.* abai.

âbécé, *voy.* â, b, c.

âbe-di-spène, *voy.* âbèspène.

a-bèle qui *ou* d'a-bèle qui... =
il n'est pas étonnant que [l'a-bèle
ou 'la bèle Nam., Viesville]; *voy.*
bè.

1. **abèle** (Maffles), *s. f. ?*, petit
cylindre en bois sur lequel on
place la *chole* ou projectile du
jeu de crosse, le mercredi des
Cendres, pour frapper le premier
coup seulement. || **abeule** (Bou-
vignies-lez-Ath), *s. f.*, motte de
terre sur laquelle on place le
projectile au jeu de crosse (*Wall.*
VIII 60).

2. **abèle** (Charleroi), *s. f.*, abeille.

abèli, *v. tr.*, 1. (Charl.) embellir;
2. (nam. GG. I, 3) amadouer par
des caresses; *voy.* abiaji.

âbène (ard. ?), *s. f.*, *voy.* âbinne.

abènèy (gaum.), *v. tr.*, *voy.* abanè.

abèni (Verv., Malm.), *v. tr.*,

bénir, *seulement dans l'exclam.*

abèni seût...! qu'abèni seût...!

abèrè (Givet), *part. passé*, étourdi,
inattentif, *propriet* embarrassé; *voy.*
êsbâré.

abère (Mons), *voy.* abaire, abayer.

abèrlôzer *ou* abarlôzer, *v. intr.*,
dégringoler vers : il abèrlôza
djuds dè teût; *voy.* bêrlôzer.

abêrsac (Givet), *s. m.*, havresac.

abêrtakelé (Givet), *voy.* abêrtaki.

abêrtakèleries (Givet), *s. f. pl.*,
objets encombrants; *voy.* aburta-
kemint *et* abêrtaki.

abêrtaki (Viesville), *v. tr.*, garnir,
arranger, vêtir, *dans l'expr.* mau
abêrtaki=débraillé [**aburtaker**
(Nam. GG. I, 322), garnir, *voy.*
êburtaker GG. I, 185 *et* PIRS.;
abûrtaker (Hannut), arranger,
remettre en ordre, p. ex. un
vêtement; aburtakè (Vonêche),
mal arrangé; aburtakemint (Von-
êche), désordre, arrangement
bizarre; **abêrtakelé** (Givet),
équiper d'une manière bizarre,
arranger pêle-mêle, encombrer;
voy. bêrtake *ou* bêrtèke = *franç.*
bretèche].

abèrzilié (Bourlers), *adj.*, un pen
gai, légèrement émêché; *syn.*
bêrzingue. || **abèrzir** (gaum.),
v. tr., enchevêtrer, brouiller.

âbèspène LOB., *s. f.*, aubépine, *ou*, *d'après* GG. I, 34, épine-vinette [aubrèpine Prouvy; **âbe-di-spène** HUB., GOTH. *et GG.* II, 494; arbre d'espine Nam. *f. d.*; **ârdispène** FOR., *ou* ârdespène; ârdespine Nam.].

abèsse, *s. f.*, abbesse; tenancière. **abèsse**, *s. f.*, cerise noire douce. **abèssi** DETH. [?].

abètchèdje, *subst. de abètchi* 2. **abètcheté** (Ampsin), *adj.*, hardi, effronté.

abètchi, *v. tr.*, 1. *t. de serr.*, amincir en forme de bec l'extrémité d'une pièce; 2. *t. d'arm.*, faire entrer la pointe d'un outil dans un trou pour l'élargir ou le fraiser; 3. *t. de min.*: abètchî 'ne bac'neûre = commencer, entamer une galerie; 4. *t. de pêch.*, embecquer, amorcer, garnir d'amorces une ligne; *syn.* amwerci; 5. (Baulers; lg. assé-tchî) attirer les pigeons d'un autre.

s'abèti (Marche, Malm., Stav.), s'apercevoir (de qqc.): lès ûs m'a-bètihint sor lu, **VILL.** = mes yeux tombèrent sur lui; dji m'a abèti (Marche); [**s'ambèti** (Faymonville), se douter, soupçonner]; *voy.* s'abate, s'abouhi *et* s'abrouti.

abeuketer, I. *v. tr.* (Villettes-Bra), regarder bouche bée, niaissement. || II. *v. intr.* (Malm.),

percer, se faire jour: lu djéne abeû-ketêve foû d'totes lès cwanes (*Arm. dol Saméne*, 1905, p. 35); *voy.* abâki *et* beûkête.

abeule (Bouvignies-lez-Ath), *s. f.*, *voy.* abèle.

abeûre, *s. m.*, 1. boisson, breuvage; 2. abreuvoir [abûtre Vinalmont; abwâre Wellin, Tournai, Namur; abwêre Meux, Charl.]; *voy.* abuvreû.

abeuvrer (Laroche), *voy.* 2. abuver.

abeûvrer, *voy.* 1. abuver.

abeûvir, *s. m.*, nom de lieu-dit à Stavelot, abreuvoir; *voy.* abuvreû *et* abuvri.

abeûvwèr (Jodoigne), *s. m.*, abreuvoir (de pigeons); *voy.* abuvreû *et* abeûre.

abèvrer (Malm.), *voy.* abuver.

abèvreû (Marche), *s. m.*, *voy.* abuvreû.

abèvri (Bellaire), *s. m.*, *voy.* abuvri.

abèye, *adj.*, actif, vite; | abèye fier, fer soudable, qui se forge bien et rapidement; abèye fonte, fonte rapide, qui s'affine vite au four à puddler. || *interj.*, vite! [abiye Chiny, Namur, Charl.; abi Prouvy].

abèye, *s. f.*, abbaye [abèye *et* abi, *s. f.*, Malm.; abi Viesville, Gosselies; abiye Namur, Charl., Mons; abaiye Prouvy].

âbèye, *s. f.*, 1. alose, poisson de

mer [aubiye Namur], *syn.* alôye ;
2. (Verv. **DETH.**) ablette.

abèyemint, *adv.*, diligemment,
promptement [abiyemint Namur,
Charl.].

abèyesté, -isté, -usté, *voy.* abèy-
sité.

abèyi (Tourcoing), *voy.* abayer.

abèylumint HUB., LOB., *s. m.*,
habillement [abilyumint Verv. ;
abiyemint Nam.].

abèysité, *s. f.*, activité, rapidité
[abèysuté LOB. ; abèyisté FOR. ;
abèyusté HUB. ; abèyesté Malm.
VILL. ; abiyeté Nam., Charl.].

ABH

ab'hè, *s. m.*, axe de mouvement ou
de balancier : partie de la pompe
à bras à laquelle est attaché le
levier, arbre horizontal des an-
ciens moulins, etc.

ab'h'orer, *v. tr.*, abhorrer.

ABI

abi, -i, *s. f.*, *voy.* abèye, -eye.

abiaji (Charl.), -zi (nam.GG. I, 3),
v. tr., amadouer par des cares-
ses ; *voy.* abèli.

abicé ou abissé [-i- ?], *adj.*, FOR.,
obscur.

abicule LOB., *s. m.*, navette, vase
d'église où l'on met l'encens
[*corruption de navicule*].

abideler GG. II, 495, *v. intr.*,
arriver à l'improviste, débusquer.

Åbiért, *n. pr.*, Aubert ou Adal-
bert : Saint-z-Åbiért.

abièrt [?], *s. m.* *Cette forme de*
hâbièrt (actif d'une ferme) *existe-
t-elle ? Pour le sens, voy.* abur.

abièsselèdje (BODY Agr.), *s. m.*,
accroissement d'un troupeau.

abièsseler, *v. tr.*, *voy.* abièster.

abièssené (Waremmé, Hesbaye),
adj., bête, lourd, dépourvu d'es-
prit.

abièster ou abièsseter (Jupille) *et*
abièsseler (ard., Gosselies), *v. tr.*,
munir (une ferme) de bêtes.

abièsti, *v. tr.*, abètir, abrutir.

abièstihèdje, *s. m.*, abètissement.

abièstihemint, *s. m.*, abètisse-
ment.

abilyumint (Verv.), *s. m.*, *voy.*
abèylumint.

abimant, *adj.*, souillant, salissant.

abime, *s. f.*, tapage, vacarme :
miner l'abîme = tapager ; | d'a-
bîme = 1. profondément, ex-
traordinairement ; 2. *nèolog.*, d'a-
bord [?]; | *nèolog.*, d'abîme qui,
loc. conj., d'abord que, puisque
[?] (*l'Airdiè* I, n° 2, p. 2). ||

abume, *s. f.*, 1. (car.) chose
désagréable de proportions con-
siderables : boue, vacarme, etc.
2. (Nam. PIRS.), objet de di-
mensions extraordinaire : énor-
me canne, etc.

abimèdje LOB., *s. m.*, souillure, salissure.

abimer, *v. tr.*, endommager ; salir [abumer Nam., Charl.].

Åbin, *n. pr.*, Aubin.

åbinne FOR., *s. f.*, aubaine [åbène ard. ?].

abion [?], *s. m.*, *t. de bouch.*, aubier [?]; *voy.* åbon.

åbion, *s. m.*, ombre d'un objet ou d'une personne : djower a l'åbion; *voy.* öbion, ombion.

abiser, *-iser*, *voy.* abizer, -izer. **abissé**, *voy.* abicé.

abistokelèy (Chiny), -ker (Stav., Charl., Mons SIG.), *v. tr.*, arranger, accoutrer ; *voy.* rabistoker.

abit, *s. m.*, habit.

abitant (åb- FOR.), *s. m.*, habitant.

abitir (Nam., PIRS.), *v. tr.*, fréquenter qqn ; *voy.* håbiter.

abitouwance (Mons), *s. f.*, action de s'habituer : L'abitouwance fait l'acoutumance, *Spots* 1448.

abitouwél FOR., *adj.*, habituel.

abitouwélemint FOR., *adj.*, habituellement.

abitouwer, *v. tr.*, habituer.

åbitude, *s. f.*, habitude.

abiye, -îye, *adj.*, *voy.* abèye.

abiyèdje LOB., *s. m.*, *1.* habilement ; *2. t. de jeu*, garde, carte basse qui en protège une de valeur.

1. abiymint (Nam., Charl.), *s. m.* habillement ; *voy.* abèylumint.

2. abiymint (Nam., Charl.), *adv.*, habilement ; *voy.* abèymint.

abiyeté (Nam., Charl.), *voy.* abèysité.

abiyeuse LOB., *s. f.*, habilleuse.

abiyi, *v. tr.*, *1.* habiller ; *2. t. de jeu*, garder : mi rwè èst-abiyi.

abiyore (Mal. VIII.), *s. f.*, manière de s'habiller.

abizèdje (Malm. VIII.), *s. m.*, arrosement.

abizer, *v. intr.*, accourir comme le vent [abizi Vielsalm] ; *voy.* le dimin. abizolèy.

abizer (Malm., Stav.), *v. tr.*, arroser, irriguer au moyen de bís (biefs, canaux).

abizolèy (Chiny, gaum.), *v. intr.*, accourir au galop ; *voy.* abizer.

ABJ

abjont (Tourcoing), *s. m.*, adjoint au maire [*corruption de adjont*].

ABL

ablämèdje DETH., *s. m.*, blâme, dépréciation.

ablâmer, *v. tr.*, blâmer, déprécier.

ablanci (Prouvy), *v. tr.*, abaisser, faire balancer (une branche).

ablavèy (Prouvy), *v. tr.*, ensemercer ; *voy.* èblaver.

ablâwi LOB., *v. tr.*, éblouir [ablâwi ard.] ; ablawi Chiny ; ableuwi

ou asbleuwi Namur; asbleuwi Charl.; asblawir DASNOY; ablou-ti Famenne; ablowti gaumais; èblawtèy Prouvy; èsbláwi Prusse wall.; èsbléwi Wavre].

abláwihemint LOB., *s.m.*, éblouissement, berlue.

abláye (Stavelot), *s.f.*, cri de surprise, criailerie : taper dès abláyes. || **ablaye** (Nivelles, Braine-le-Comte), blague, propos plaisant, bagatelle, niaiserie : in fouteù d'ablaises = un blagueur. || **asblaye** (Charleroi), hâblerie : in fèyeù d'asblayes = un faiseur d'embarras; *voy.* VERM. ablais.

âblète, *s.f.*, 1. ablette [aublète Charl., Namur, gaumais, Prouvy; amblète prov. de Luxembourg; amlète Couvin]; âblète corante *ou* coreûse = ablette-spirlin. 2. (Verv. LOB. p. 60) aubaine.

ablète, *s.f.*, *dans* gruzalî ablète : groseiller à maquereau LEZAACK, 20, 220 [*lire* âblète *ou* a blète ?].

ableuwi (Namur), *voy.* abláwi.

ablo (Liège, Nam., Charl., Mons), *s.m.*, cale, étai; bloc de charpentier [ablon Ampsin *et dans* FOR.].

ablokèdje, *s.m.*, action de caler.

ablokener (BORM. *Voc. des houill.*), *v. tr.*, étayer; *voy.* abloker. || ablokenî (Vielsalm), nettoyer le bloc de schiste pour en extraire les ardoises.

abloker *ou* **-i**, *v. tr.*, 1. caler, affermir sur des blocs; 2. donner la première forme au sabot; 3. (Mons) duper, attraper adroite-ment; *voy.* le précédent.

ablokeù, *s.m.*, outil pour dégrosir le sabot.

ablon, *s.m.*, *voy.* ablo.

ablondjé (Bourlers), *part. passé*, accoutré; *voy.* aboncler.

ablouke (rouchi), *s.f.*, boucle, affiquet.

abloukè (Givet), **-i** (Charl.), *v. tr.*, boucler.

abloukener (HUB., DASN., Namur F. D., Stav.), *v. tr.*, boucler [aboukener Dison].

ablouketer LOB., *v. tr.*, boucler; *voy.* abloukè, -kener.

ablouti, ablowti, *voy.* abláwi.

ABO •

âbo [*ou* âbô ?], **âbo d'où** LOB., *voy.* âbon.

abôbi, -ir, *voy.* abâbi *et* abâbyi.

abôci, abôcihèdje, *voy.* abôssi, abôssihèdje.

abôclèdje, -er, *voy.* abonclèdje, -er.

abodjedje (BODY *Voc. des Agr.*), *s.m.*, tallement des céréales, des fourrages; développement des jeunes plantes.

abodji (Vielsalm, Cherain), **abou-dji** (Stav., Troisponts), *v. tr.*, 1. faire taller des céréales, etc.;

| s'abodjî (Spa BODY), taller, se former en *bodjeye* ; *voy.* abohenè et *bodjeye* ; 2. calfeutrer, garnir de fumier les portes des étables pour l'hiver; protéger des provisions contre la gelée : abodjî lès mours, c'est mète ine *bodje* (Vielsalm), ine boudje (Stav.), dès tchapâs (Cherain).

abodoû LOB., *voy.* âbon.

abohené (Stav., Sprimont), -i

(Vielsalm), ramassé, serré en grand nombre autour de la *bohée* ou plant : dès crompîres bin abohenées (Stav.). || **abohiner** (Malm. VIII.), *v. tr.*, rendre plus touffu ; s'abohiner (ib.) ou s'abohener (Spa BODY), se former en *bohée*, pousser plusieurs tiges d'un seul plant : li frumint s'abohenerè bin ; *voy.* abodjî et *bohée*.

abole (ard.), *s. f.*, dans l'expr. on côp d'abole = un coup de hasard; *voy.* aboler.

âbole LOB., *s. f.*, obole.

aboler (nam. GG. I, 4), *v. intr.*, *voy.* abouler.

aboli (FOR.; gaumais), *v. tr.*, abolir.

abolicion ou -chon, *s. f.*, abolition.

abolihéđje, *s. m.*, abolition.

abolihemint, *s. m.*, abolition.

aboliner (nam.), *v. tr.*, empeser; *voy.* èboliner.

abômer FOR., GG. [et abâmer ?], *v. tr.*, creuser : abômer on pus'.

|| abômé, *part. passé*, 1. caverneux : ine vwès abômeye; 2. renfermé, étouffant : qu'i fait abômé chal ! *voy.* bôme.

abominâbè, *adj.*, abominable; énorme.

abominâbemint, *adv.*, abominablement; énormément.

abominacion, *s. f.*, abomination.

abôminer, *v. tr.*, abominer, exécrer.

abon FOR., *s. m.*, morelle noire.

âbon, *n. pr.*, Abbon.

âbon, *s. m.*, aubier [aubon Namur; âbô Dison; âbo (ou âbô?) Verv. LOB.; LOB. donne aussi âbo d'où (aubodou p. 60) = aubin, blanc d'œuf]; *voy.* abion ?

abonclédje LOB. ou abôclédje DETH., *s. m.*, affublement.

aboncler LOB. ou abôcler DETH., *v. tr.*, affubler; *voy.* abondjé.

abondance, *s. f.*, abondance.

abondanmint, *adv.*, abondamment.

abondant, *adj.*, abondant.

abonder, *v. intr.*, abonder.

abondreût, *s. m.*, 1. le bon droit, la justice : difinde l'abondreût

43, 151 [-drwêt Charl.]; 2. *ordin' plur.*, casuel, profits particuliers d'une charge [abondrwêts Namur; -dwêts Viesville; -drwats Mons].

abônèđje FOR., *s. m.*, abonnement.

abònemint FOR., *s. m.*, abonnement.

aboner (Mons SIG.; Nam. GG.), *v. tr.*, aborner; *voy.* abôner, abwérner *et* bone.

abôner, *v. tr.*, 1. FOR., abonner; 2. BODY *Agr.*, assurer contre l'incendie, *syn.* afranki.

abonpwint (Vonêche), *s. m.*, *voy.* ambonpwint.

abòrd, *s. m.*, abord; *voy.* abwérð; 1. d'abord, *loc. adv.*, 1. d'abord, premièrement; 2. bientôt, à l'instant; 3. (Nam., Charl.; d'aboûrd Viesville) dans ce cas-là, alors; 1 d'abôrd qui, *loc. conj.*, aussitôt que, puisque.

abordâve HUB., *adj.*, *voy.* abwérðâbe.

abôrder (Nam.), abordéy (Chiny), *v. tr.*, *voy.* abwérder.

abôrner (BODY *Agr.*), *voy.* abwérner.

abôrnimint, -numint (BODY *Agr.*), *voy.* abwérnémint.

abôsa SIG., *voy.* abausa.

abôssi, -i FOR., GG. (*et abôssi?*), *v. intr.* (*et réfl.?*), abêder, enfler et suppurer [*« aboussi, v. n. »*, sans trad. *dans* DETH. ; abosser DASN. ; *syn.* abôtyer Faymonville, abourser Mons SIG.]; *voy.* aboûsser.

abossihèdje FOR., GG., *s. m.*, aboutissement de l'abrès, suppuration [aboursémint Mons SIG.].

abotelèy (Chiny), *v. tr.*, mettre en bottes, en gerbes.

abotener, *v. tr.*, boutonner [abotenèy gaum.; boutener car.].

aboteneù (Nam. PIRS.), *s. m.*, « celui qui boutonne » [?].

abotenore (Stav. DETRIXHE), *s. f.*, boutonnière.

aboti (Nam. F.D.), *v. tr.*, « bâtir, baguer, glacer » [?].

abôtyer, *v. intr.*, *voy.* aboutî.

abotyi, *v. tr.*, *voy.* abouter.

abouchemint HUB. *ou* aboutchemint REM. [?], *s. m.*, abouchement.

aboucher HUB. *ou* aboutchî FOR., REM. [?], *v. tr.*, aboucher.

aboudji, *voy.* abodjî.

aboufe (Weismes), *s. f.*, malheur, accident; *voy.* aboufe.

abouhe (Malm. VILL.), *s. f.*, 1. accident, incommodité passagère, alerte; *voy.* aboufe; 2. (Villettes-Bra) hasard; *voy.* aboussouke.

abouhète (Solières, Ensival, Lierneux), *s. f.*, ce qui survient, surprise; *ordin* petit accident: one bone abouhète = une bonne au-baine; v'ni à l'abouhète (Faymonville) = venir au bon moment.

s'abouhi (GG. II 495; où?) « s'apercevoir, se douter de; presque touj. avec la négation»; *propri* se frapper de qqch.; *voy.* s'abêti.

aboukener, *voy.* abloukener,

1. **abouler**, I. *v. intr.*, 1. (Nam. PIRS.) jaillir avec abondance, *voy.* abouûre; 2. (Liège, Braine-l'Alleud, Mons) arriver vite, accourir. II. *v. tr.* (BAILLEUX *Dict. ms.*) faire rouler vers. || **aboûlèy** (gaumais), *v. tr.*, renverser, par ex. un mur qui branle; s'—, s'ébouler, s'écrouler [**aboler** (nam. GG.), *v. intr.*, rouler en bas, s'ébouler.]

2. **abouler** (Neufch. DASN.), *v. tr.*, crotter, couvrir de boue; *voy.* boule (== boue).

d'aboûrd (Viesville), *voy.* abôrd. **abourdèy** (gaumais), *voy.* abwérder.

aboûre FOR., *v. intr.*, jaillir à gros bouillons; *voy.* abouler.

abouriné (Malm., Stav.), *part. passé*, pressé par la foule; *voy.* bourine.

aboursémint (Mons SIG.), *s. m.*, *voy.* abossihèdje.

abourser (Mons SIG.), *v. réfl. et intr.*, *voy.* abossî.

aboûsser ou, d'après FOR., aboûzer, *v. intr.*, boursiller, se cotiser; *voy.* abossî.

aboussouke (Wanne, Villettes-Bra), *s. f.*, accident, hasard: d'aboussouke == d'aventure, par hasard; *voy.* abouhe.

about, *s. m.*, about, tenon; *syn.* awèye.

aboutchâre, *s. f.*, 1. (Verv. LOB.)

embouchure; 2. (Herve) ouverture (de la porte): a l'— dèl pwête.

aboutché DASN., -i gaum., *part. passé*; embouché: mal aboutché, mau aboutchi.

aboutchemint REM. [?], *voy.* abouchemint.

aboutchi (gaum.), *voy.* aboutché. **aboutchi** FOR., REM. [?], *voy.* aboucher.

aboutemint, *s. m.*, *t. de charp.*, aboutement.

aboutenèy (gaum.), *voy.* abotener.

1. **abouter**, *v. tr.*, 1. avancer, présenter brusquement, pousser vefs [abotyi Malm. SCIUS]; 2. *t. de min.*, conduire une galerie ou une arène à un endroit désigné; *voy.* aboutî, ambouter et bouter.

2. **abouter**, *v. tr.*, *t. de charp.*, façonner des abouts.

abouti, I. (liég.) *v. tr.*, embouvrir, plier à froid le bout d'une pièce de métal; II. (liég., gaum.) *v. intr.*, aboutir.

abouti (Lavacherie), *v. tr.*, donner au sabot la longueur voulue à l'intérieur; *voy.* abouter. || **abôtyer** (Faymonville), *v. intr.*, abécider; *voy.* abossî.

aboutihant, *s. m.*, aboutissant [aboutichant Namur].

aboutihèdje DETH., *s. m.*, aboutissement.

aboutihemint, *s. m.*, 1. aboutissement [aboutichemint Namur];
2. emboutissage.
abouvreū (DASN.; gaum.), *voy.* abuvreū.
abouvrèy (gaum.), *voy.* abuvrer.
abouvvwar (Chiny), *voy.* abuvreū.
abouyète (Nam. F. D.), *s. f.*, am-poule, glande [PIRS. II, 358, écrit aboniète *par erreur*]; *voy.* bouye.
aboúzer, *voy.* aboússer.
abovrèdje, *voy.* abuvrèdje.
abovrér, *voy.* abuvrer.

ABR

Abraham, *n. pr.*, Abraham : abé Abraham ou d'Abraham (Hesbaye), abé d'— (Famenne), arbe d'— (Godarville), bâbe — (Sprimont), abé Saint-Barnabé (Condroy) = éventail de nuées longues aux bords vagues : *qwand l'abé — a lès pids è l'ewe, i plou'rè*; [*d'après GG. II, 494* : « long rayon de soleil qui passe entre des nuages et qui annonce la pluie »].

abran, *s. m.*, 1. alarme, inquiétude : sorti foû d'abran HANSON, *Lus. trav.*, 139, *ms.*; 2. (Marche) embarras : il est dins on-abran ! fè dès abrans; *voy.* bran, habran et le suivant.

abranle, *s. f.*, *ordint plur.* alarme, inquiétude; *voy.* abran.

abranler, *v. tr.*, alarmer : avu l'âme abranlèye.
abrassi (gaumais), *voy.* abrèssi.
abre (Tournai), *voy.* âbe.
abrédjemint HUB., *s. m.*, abré-gement, abréviation.
abrédjéú FOR., *s. m.*, abréviateur.
1. **abrédjí** ou **abréjé**, *s. m.*, abré-gé.
2. **abrédjí** ou **abréjer**, *v. tr.*, abréger.
abréssâde, *s. f.*, embrassement, accolade.
abréssèdje, *s. m.*, id.
abrésemint, *s. m.*, id.
abréssèye, *s. f.*, id.
abréssi (lg., nam.), -i (Chiny, Givet), *v. tr.*, embrasser [abrassi gaumais].
abreunèy (-æ- gaumais), *voy.* abruni.
abreuvèr (Andenne), -vwa (La Croyère), -vwèr (Baulers), -wè (Charleroi), *voy.* abuvreū.
abréveú (Aywaille), -vû (Condroy), *voy.* abuvreū.
abréviacion ou -chon, *s. f.*, abréviation.
abri dans l'expr. a l'abri del plève (liég.), — du temps (Mons), — do temps (nam.) = à la merci de, exposé à la pluie. | *D'après HUB. cette expression a le sens du français.*
âbricot, *s. m.*, abricot [aubricot Givet].

abricoti, *s. m.*, abricotier.

abrigans (nam. *d'après* GG. I, 5), *s. m. plur.*, ou **abrigau** (nam. PIRS.), *s. m., t. de bateliers*, forte pièce de bois placée transversalement à la partie supérieure d'un bateau, pour relier ses bords l'un à l'autre [**avèrgan**, avûrgon Liège GG. II, 499; aveurgon Huy; overgan Mons SIG. = flamand overgang, passage. *La forme nam. donnée par PIRS. n'est-elle pas une erreur pour abrigan ?*].

abrunoque (Mons DELM. et LET.) ou abrunoque ou habrunoque (Mons SIG.), *s. f., ordint plur.*, vieux meuble, objet de peu de valeur, brimborion.

abriver (Verv. LOB.), *v. tr.*, aborder, accoster. | *s'abriver*, *v. réfl.*, 1. (Lincé-Sprimont) s'approcher; 2. (Villettes-Bra) se faufiler, sournoisement ou sans en avoir l'air, dans une société.

abriyôdèy ou abriyôlèy, *v. tr.*, 1. (Prouvy) gâcher; 2. (Chiny) enduire d'excréments.

abrodji, *v. tr.*, abroger.

abrokèdje, *s. m.*, 1. mise en perce d'un tonneau; 2. *vieilli*, afforage, impôt sur la vente du premier vin; *syn.* aforèdje.

1. **abroker** (Coo), -i (liég.), -è (Marche), *v. tr.*, mettre en perce (un tonneau); *syn.* aforer.

2. **abroker** (nam. F. D.), -i (liég.),

-è (Marche), *v. intr.*, se précipiter, fondre sur; *voy.* broker.

abrokeù DETH., *s. m. [?]*.

abronde (Vielsalm BODY *Voc. des tourn.*), *s. f.*, escarpolette.

Âbrose LOB., *n. pr.*, Ambroise.

1. **abrotchi**, *v. intr.*, jaillir impétueusement vers; saillir (en parlant des yeux); *voy.* brotchî.
2. **abrotchi** (Givet), *v. tr.*, em-brocher.

abrouhener (Stav. DETRIXHE), *v. réfl.*, traduit par rëstrôkeler, =fourrer, rencongner?; *voy.* brouhène.

s'abrouti di [?], *v. réfl.*, s'apercevoir de: i n' s'abroutihèt nin dè temps d'â-d'fou (l'Airdiè, I, n° 31, p. 6); *voy.* s'abéti.

abrouyi (Chiny), *v. tr.*, em-brouiller.

abrôyelè (Vonêche, Givet), *v. tr.*, arranger mal, habiller mal: *voy.* brâye.

1. **abruni**, *v. intr.*, embrunir: li temps s'a-t-abruni, 3, 257. | **abreunèy** (-è- gaumais), *part. passé*, 1. carié; 2. ergoté: swal abreunèy = seigle ergoté; *voy.* le suivant.

2. **abruni** (Chiny), *s. m.*, seigle ergoté, nielle.

abrunoque (Mons), *voy.* abri-noque.

abruti LOB. ou **abrûti** REM¹., HUB., *v. tr.*, 1. abrutir; 2. brutaliser.

abrutihemint ou -ú- REM¹., s. m., *abrutissement.

1. **abruvè** (Givet), -er (Tourcoing), v. tr., voy. abuvrer.
2. **abruvè** (Givet), -o (Tourcoing) s. m., voy. abuvreù.

ABS

absance qu -ince, s. f., absence [-ance Tourcoing].

absant ou -int, adj., absent.

absince (Tourcoing), voy. absinte.

absinte, s. f., 1. (liég.) absinthe [abséte verv. ; absince Tourcoing] ; 2. (nam. PIRS.) tanaisie.

1. **absinté** FOR., adj., éventé : dé vin qu'est-absinté.

2. **absinté**, s. m., verre de genièvre légèrement absinthe [abséte verv.].

s'absinter HUB., s'absenter.

åbson [ou ?], s. m., champignon [aubusson Givet ; aubisson Vôneche ; aubson (nam. PIRS.) « tous les champignons qui ne sont pas comestibles » ?].

absolou, adj., absolument ; d'humeur autoritaire, indépendante.

absolucion et -chon, s. f., absolition.

absolumint, adv., absolument.

absoude, v. tr., absoudre.

abstinacion 28, 302, s. f., abstinençe.

abstinince ou abtinince, s. f., id.

absur (Verv. REM²., LOB.), adj., absurde.

ABT

s'abtini FOR., s'abstenir [s'abtuni Verv.].

abtinince, s. f., voy. abstinince.

ABU

abuc (nam. F.D.) « à but, bout à bout, à propos » [lire a buc ?].

s'abudèy ou -kèy (Chiny, Prouvy), se caler, se buter.

abume (nam., car.), voy. abîme.

abumè (Givet), -er (nam., car., Gosselies, Viesville), voy. abîmer.

abur (Givet), s. m. ?, tout ce que comprend un ménage rural ; bétail, récoltes, etc. : noste abur ni vanin bin (vieille chanson, d'après J. WASLET ; mot douteux connu seulement par cet exemple) ; voy. âbiert.

abûre (Vinalmont), voy. abétre.

aburtakè, -kemint (Vonêche), voy. abertaki, -kèleries.

aburtale (Hesbaye ; Nam.), -ale et -èle (Givet), s. f. ordint plur., bretelle ; voy. burtèle.

aburtuler (Coo), v. tr., accoutrer [ébærtæler Faymonville].

abus, s. m., abus.

abûser, v. tr., abuser, tromper.

abûseû (Tournai), *s. m.*, séducteur; abûseû d' fyses (*Bièc-de-fier.* 15).

abûsif *FOR.*, *adj.*, abusif.

abûsivemint *FOR.*, *adv.*, abusivement.

s'abuskèy (gaum.), s'embusquer.

abuveû, *voy.* abuvreû.

abuvrèdje *FOR.*, *s. m.*, action d'abreuver le bétail; abreuvoir [abovrèdje *REM.* et *BODY Agr.*; *dans le sens unique de abreuvoir ?*].

1. **abuvrer** (*FOR.* ; Nalinnes ; Mons *DELM.*), *v. tr.*, abreuver (le bétail) [abeûvrer liég., Faymonville; abovrer *HUB.*, *REM.*, Dison, Ovifa; abèvrer Malm.; abouvrèy gaumais; abruvè Givet, -er Tourcoing].

2. **abuvrer ou -euvrer** (Laroche), *v. tr.*, épouvanter, mettre dans la panique.

abuvreû ou -veû, *s. m.*, abreuvoir [abevreû Marche ; abeûvvèr N. de Charl., Jodoigne ; abouvreû *DASN.*, gaum., -vwar Chiny ; abuvrè Wellin, -vreûy Poteaux, -vwar Florenne, -vwa ou -vrwa Mons, -vrô Tournai ; abrèvè Aywaille, -vû Condroz ; abrèvè Andenne, -vwèr Baulers, -wè Charleroi, -vwa La Croyère ; abruvè Givet] ; *voy.* abeûre et abuvrî.

abuvrî (Jupille), *s. m.*, abreuvoir [-îr Coo; abeûvrîr Stav., Fay-

monville ; abovrî Herve ; abèvrî Bellaire]; *voy.* abeûvrîr et abuvreû.

abwagnî (Crehen), *néolog.* pour ac'bwagnî (*ibid.*), *v. tr.*, lorgner vers, guigner, revendiquer.

abwardè, -er, *voy.* abwérder.

abwârè (Namur, Tournai), *voy.* abeûre.

abwargni (Nam. *PIRS.*), *v. tr.*, éborgner, rendre borgne; *voy.* abwérgnâde.

abwassener, *voy.* abwéssener.

abwè, *s. m.*, *dans l'expr.* èsse às abwès *FOR.* = être aux abois; *voy.* abai et abaye.

abwérđ *FOR.*, *s. m.*, abord, accès : èsse d'in-åhèy abwérđ ; *voy.* abôrd.

abwérđâbe et -âve *FOR.*, *adj.*, abordable [abordâve *HUB.*]

abwérđèdje, *s. m.*, abordage.

abwérđer, *v. tr.*, aborder [aborder *HUB.* ; abôrder Namur ; abordèy Chiny ; abourdèy gaum. ; abwarder Malm. ; abwardè Givet].

abwère (Charleroi), *voy.* abeûre.

abwèrgnâde 27, 273, *s. f.*, plaisanterie, raillerie; *voy.* abwargnî.

abwèrnèdje *FOR.*, *s. m.*, bornage.

abwèrnèmînt *FOR.*, *s. m.*, bornage [abôrnimint ou -numint ard. *BODY Agr.*].

abwèrner *FOR.*, *v. tr.*, aborner, placer des bornes à un champ

[abôrner ard. BODY *Aggr.*; aboner nam. *d'après GG.*, Mons *SIG.*];
voy. abôner.

abwèssenèdje, *s. m.*, action de combuger.

abwèssener, *v. tr.*, 1. combuger (un tonneau neuf), mouiller

(une pipe neuve), échauder (un vase); 2. assaisonner, rendre une boisson agréable à prendre : in-abéûre bin abwèssené; 3. (abwassener Malm. *VILL.*) « abreuver, mettre sur le ton de boire ».

Le n° 3, qui paraîtra au mois d'août, contiendra la liste des mots commençant par **AC**. Nous prions nos correspondants de récolter dès à présent ces mots dans leur région et de nous adresser leurs trouvailles avant le ^{1^{er}} juillet.

LISTE DES CORRESPONDANTS-COLLABORATEURS DU DICTIONNAIRE

Nous avons inséré, dans le 18^e Annuaire (1905), une première liste des correspondants qui ont bien voulu, depuis la publication du *Projet*, s'offrir à nous aider de leurs renseignements pour que le Dictionnaire soit une image complète de tous nos dialectes.

Notre propagande a porté ses fruits : en un an, le chiffre des adhésions recueillies s'est élevé de soixante-dix-sept à cent quarante-quatre.

Nous remercions nos aimables correspondants de leur obligeance, que ce *Bulletin* vient enfin mettre à contribution, et nous les prions de vouloir bien nous recruter de nouveaux adhérents dans les régions de la Wallonie qui, jusqu'ici, sont restées sans représentants.

* * *

Province de Brabant (1)

Arrondissement de Nivelles

BALAU, Sylvain, [de *Cortil*], curé, à Pepinster.

BARBIAUX, secrétaire communal, à *Genval*.

BAUDRY, J., instituteur, à *Beauvechain*.

(1) Dans cette liste, nous rangeons par ordre alphabétique les provinces, les arrondissements judiciaires et les noms des correspondants. — Le nom de la localité (ou des localités) que le correspondant représente est imprimé en *italique*, — L'astérisque indique que le correspondant est en même temps membre de la Société. Rappelons à ce propos qu'il est toujours possible aux autres correspondants de devenir sociétaires et de recevoir ainsi *toutes nos publications* (voir p. 5).

- * COURTOIS, L.-J., [de *Perwez*], curé à *Saint-Géry* (Gentinnes).
- * COURTOY, J., [de *Fauche*], préfet de l'Athénée communal de St-Gilles-Bruxelles.
- * DELTOUR, Paul, [de *Marilles*], professeur à l'Athénée de Liège.
- DESPRET, Emmanuel, secrétaire communal, à *Monstreux-lez-Nivelles*.
- DEWERT, J., [de *Genappe*], professeur à l'Athénée d'*Ath*.
- * HANON DE LOUVENT, Alph., échevin, à *Nivelles*.
- * HEYNEN, Eugène, auteur wallon, à *Wavre*.
- * MOREAU, Louis, [de *Fodoigne*], professeur à Soignies.
- MOTTART, [d'*Orp-le-Grand*], curé à *St-Jean-Gheest*.
- NOËL-DEBRA, Fernand, bourgmestre, à *Thorembois-St-Trond*.
- * PARMENTIER, Edouard, avocat, 19, rue de Soignies, *Nivelles*.
- POMMIER, Yvon, [Villers-la-Ville, *Marbais*], avenue de Waterloo, 40, Charleroi.
- SIMONART, instituteur, à *La Bruyère-Beauvechain*.
- VAN CUTSEM, J., rue de Nivelles, 71 *Wavre*.
- * VAN DE RYDT, Marc, [de *Nivelles*], professeur à l'Athénée de Liège.
- * WILLAME, G., [de *Nivelles*], rue Le Corrège, 18, Schaerbeek.

Province de Hainaut

Arrondissement de Charleroi

- BRUYÈRE, Adolphe, professeur à l'École moyenne, à *Beaumont*.
- * CARLIER, Arille, rue Traversière, *Monceau-sur-Sambre*.
- DELATTRE, Louis, [de *Fontaine-l'Évêque*], 14, avenue de la Reine, Bruxelles.
- DONY, Emile, [Bourlers-Chimay], professeur à l'Athénée, boulevard Dolez, 187, Mons.
- * GRIGNARD, Adelin, S. J., 56, rue de Montigny, *Charleroi*.
- KAISIN, président de la Société archéologique de Charleroi, à *Farciennes*.
- LABENNE, Henri, [Thuin], rue Chavanne, 16, Charleroi.
- MANFROY, Pierre, receveur communal, à *Seneffe*.

- * PECQUEUR, Oscar, [de *Viesville*], professeur à l'Athénée de Liège.
- * RAINCHON, Aug., 8, rue de la Gendarmerie, *Charleroi*.
- TORDEUR, Emile, architecte, à *Gosselies*.
- * TRIFFET, A., docteur en médecine, à *Monceau-sur-Sambre*.
- WARGNIES, Louis, instituteur, à *Manage*.
- * WYNS, Jean, rue de la Madeleine, 29, *Jumet*.

Arrondissement de Mons

- CANTINIEAUX, E., directeur du « Journal des Instituteurs », à *Sars-la-Bruyère* (Aulnois-Quévy).
- * CAREZ, Maurice, [de *Mons*], docteur en médecine, boulevard du Nord, 60, Bruxelles.
- PATERNOSTRE, Paul, ingénieur, à *Soignies*.
- * PETIT, Léon, ingénieur, à *Soignies*.
- * TALAUPE, Gaston, rue des Arbalestriers, 20, *Mons*.

Arrondissement de Tournai

- * DELCOURT, Henri, [d'*Ath*], capitaine-commandant retraité, avenue Brugmann, 725, Uccle.
- DE TOURNAY, docteur en médecine, à *Gaurain-lez-Tournai*.
- DUVIVIER, D., [d'*Ath*], rue Thiébaut, *Monceau-sur-Sambre*.
- * OUVERLEAUX, Emile, [d'*Ath*], rue Cortambert, 13, Paris.
- VANHANGENHOVE, [de *Flobecq*], juge de paix, à *Mouscron*.
- WATTIEZ, Adolphe, rue de Courtrai, 25, *Tournai*.

Province de Liège

Arrondissement de Huy

- BRISBOIS, D., instituteur, à *Burdinne*.
- DEBATTY, Joseph, huissier, à *Héron*.
- DION, receveur communal, à *Solières* (Ben-Ahin).
- DUBOIS, René, secrétaire communal, à *Huy*.
- * DURBUY, Joseph, à *Vaux-Borset*,

GORRISEN, W., [de *Huy*] publiciste, rue Vieille-Voie, 30,
Kinkempois.

GRÉGOIRE, Antoine, professeur à l'Athénée, à *Huy*.

* GRIGNET, Joseph, appariteur à l'Université, à *Marchin*.

HALLET, Edmond, instituteur, à *Crehen* (Hannut).

* MOLITOR, Lucien, [de *Crehen*], professeur à l'Athénée de Liège.

MORTEHAN, Emile, instituteur, à *Ferrières*.

POTIER, Joseph, surveillant aux chemins de fer de l'Etat, à
Strée-lez-Huy.

* SCHOENMAEKERS, Joseph, curé à *Neuville-sous-Huy*.

TART, Jacques, [d'*Amay*], place de l'Hôtel-de-Ville, Verviers.

* XHIGNESSE, Arthur, 27, chaussée de Liège, *Huy*.

Arrondissement de Liège et Limbourg wallon

[Il convient de résérer une place d'honneur aux membres titulaires de la Société liégeoise de Littérature wallonne, dont l'un, M. Julien Delaite, a contribué à la composition du *Projet* publié en 1904, et dont les autres, pour la plupart, nous ont prêté une aide efficace en revoyant les épreuves du même *Projet*. Nous croyons cependant superflu de reproduire ici la liste de tous nos collègues : on la trouvera dans l'Annuaire. Qu'il nous suffise de remercier encore une fois ceux dont la collaboration fut particulièrement active, en ce qui concerne le *dialecte liégeois* : MM. O. Colson, I. Dory, N. Lequarré, H. Simon, A. Tilkin].

BOUILLENNE, Eugène, directeur honoraire d'écoles, à *Vise*.

COLSON, Arthur, 60, rue Petite-Fohale, *Herstal*.

* COLSON, Lucien, 78, rue Petite-Fohale, *Herstal*.

CRAHAY, Adrien, à *Trooz*.

DE FROIDMONT, instituteur, à *Eben-Emael* (Limbourg).

* DEGIVE, Adolphe, à *Ivoz-Ramet* (Val-St-Lambert).

* DE KONINCK, L., professeur à l'Université, quai de l'Université, 2, *Liège*.

DUPONT, P., à Bois-l'Evêque (*Soumagne*).

FRÉSON, Mathieu, instituteur, à *Glons*.

* JACQUEMOTTE, Edmond, pharmacien, à *Jupille*.

* LEJEUNE, Jean, rue de Liège, 66^a, *Jupille*.

* LEPRINCE, Edmond, pharmacien, rue de la Station, *Chênée*.

* LEQUARRÉ, Nicolas, [*Herve* et *Retinne*], professeur émérite de l'Université de Liège.

LIBON, Nestor, rue Jamar, *Ans*.

LOMBARD, Arnold, pharmacien, à *Grâce-Berleur*.

MARÉCHAL, instituteur, à *Méry-Tilff*.

* MASSON, Antoine, [de *Trooz*], professeur à l'Athénée de Liège.

* MONSEUR, Edouard, à *Beaufays*.

OLYFF, Frans, [de *Roclenge* (Limbourg)], rue Haute, Hasselt.

PHOLIEN, Florent, 26, rue Vinâve-d'Ile, *Liège*.

* REMOUCHAMPS, Joseph, avocat, 42, rue du Palais, *Liège*.

* SIMON, Henri, [*Lincé-Sprimont*], artiste-peintre, 17, rue St-Jean, Liège.

Arrondissement de Verviers et Wallonie prussienne

* BASTIN, Joseph, [de *Faymonville-Weismes*], professeur à l'Institut St-Remacle, à *Stavelot* (¹).

BECO, J. J., bourgmestre, à *Stoumont* (La Gleize).

BODEUX, H., instituteur, à *Troispoints*.

* BODY, Albin, archiviste, à *Spa*.

* BORCKMANS, Gérard, auteur wallon, place des Écoles, *Spa*.

* CHAUVEHEID, Gilbert, typographe, à *Stavelot*.

COLIN, J., curé, à *Feigné-Lierneux*.

CORPIN, Joseph, à *Nessonvaux*.

(¹) M. l'abbé Bastin rend de précieux services au *Dictionnaire* en faisant une propagande zélée dans son pays d'origine, la Wallonie prussienne, aussi bien qu'en Belgique, notamment dans le canton de Stavelot. Nous sommes heureux de le remercier ici publiquement de son ardente sympathie pour l'œuvre de la *Société*.

- * COUNSON, Albert, [de *Francorchamps*], docteur en philologie romane, lecteur à l'Université de Halle-sur-Saale (Allemagne).
- * DEFRESNE, Jules, instituteur, à *Coo-Troisponts*.
- * DETHIER, Alphonse, [de *Robertville*], curé, à *Troisponts*.
- * DOBBELSTEIN, G. [de *La Minerie*], curé de St-Denis, 2, rue Donceel, Liège.
- DOHOGNE, Jean, instituteur, à *Ster-Francorchamps*.
- * ESSER, Quirin, Schulrath, r. Neuve, *Malmedy* (Prusse rhénane).
- FELLER, Camille, 28, rue de Dison, *Verviers*.
- GOUDERS, Jean, secrétaire communal, à *Sart-lez-Spa*.
- * GROJEAN, Oscar, [de *Verviers*], attaché à la Bibliothèque royale, 265, avenue Brugmann, Uccle.
- * HEUSE, Théo, architecte, à *Nessonvaux*.
- * LAMBERTY, Joseph, directeur de l'« Annonce », à *Stavelot*.
- * LERUTH, Jules, rue de la Station, *Herve*.
- LEVARLET, instituteur, à *Lodomez-Stavelot*.
- MAIRLOT, Étienne, à *Nessonvaux*.
- MATHIEU, Louis, secrétaire communal, à *Bodeux*.
- MICHEL, Antoine, receveur communal, à *Wanne*.
- PAQUAY, Léopold, [de *Chevron*], instituteur, à *Villettes-Bra*.
- * PIETKIN, Nicolas, curé, à *Sourbrodt* (Prusse rhénane).
- * PIRON, Henri, instituteur, à *Masta-Stavelot*.
- * RAXHON, Henri, rentier, avenue Nicolai, *Heusy-Verviers*
- SCHUIND, Jean, [de *Stavelot*], 39, r. de Fexhe, Liège.

Province de Luxembourg

Arrondissement d'Arlon

- MAURY, A., [de *Chiny*], instituteur, 59. r. de Liège, Verviers.
- * OUTER, Nestor, artiste peintre, à *Virton*.
- * ROGER, Lucien, instituteur, à *Prouvy-Jamoigne*.
- ROSMAN, [de *Ruvette-lez-Virton*], place de Meuse, Jupille.

Arrondissement de Marche

BIERMEZ, Jules, avocat, à *Houffalize*.
GRANDJEAN, Auguste, à *Buret*.
HENROZ, bourgmestre, à *Durbuy*.
* HENS, Joseph, à *Vielsalm*.
LOMRY, docteur en médecine, à *Bovigny*.
* RENKIN, Henri, banquier, à *Marche*.
RINCK, instituteur, à *Neuville-Vielsalm*.
SERVAIS, A., [de *Cherain*], instituteur, à *Salmchâteau*.
* VERDIN, Olivier, [de *Marche*], 42, r. de *Neufchâteau*, Arlon.
M^{me} WARLANT, [de *Houffalize*], institutrice retraitée, r. *Billy*, 4, *Grivegnée*.

Arrondissement de Neufchâteau

CASTAGNE, Gustave, à *Neufchâteau*.
* DECHESNE, P., juge au tribunal de 1^{re} instance, à *Neufchâteau*.
* GOFFINET, G., [de *Neufchâteau*], 85, r. *Fond-Pirette*, Liège.
GRIBOMONT, A., avocat, à *Bastogne*.
WATY-CAPELLE, [de *Malmedy*], docteur en médecine, à *Bertrix*.

Province de Namur

Arrondissement de Dinant

* GILBART, Olympe, [de *Gedinne-Bièvre*], docteur en philologie romane, r. *Fond-Pirette*, 77, Liège.
* PARMENTIER, Léon, [de *Noiseux*], professeur à l'Université de Liège.
* PREUD'HOMME, Léon, [de *Dailly-Couvin*], professeur à l'Athénée et à l'Université, r. *Nassau*, 4, Gand.
* ROBERT, Albert, [de *Bouvignes*], chimiste, Palais du Midi.
TOURNAY, H., [de *Dinant*], 169, rue *Champ-des-Manœuvres*, Bressoux.
* VANDEREUSE, J., à *Berzée*.
WASLET, J., [de *Givet (France)*], professeur au lycée de Laon (France).

Arrondissement de Namur

BRAGARD, L., [d'*Andenne*], docteur en philologie romane, surveillant à l'Athénée de Mons.

COLLIN, Camille, Sauvenière, *Gembloux*.

DUSSART, A., Grand'rue, *Gembloux*.

LOISEAU, Louis, [de *Namur*], 51, r. d'Angleterre, Bruxelles.

* MARÉCHAL, Alph., professeur à l'Athénée de *Namur*.

* MASSART-ATTOUT, Jean, [de *Meux*], à Jodoigne.

SACRÉ, E., [de *Namur*], avocat, 76, r. Bardiau, Bruxelles.

* VIERSET, Auguste, [de *Namur*], 32, r. Josaphat, Bruxelles.

COMMUNICATIONS REÇUES.

Le *Bulletin* accusera périodiquement réception des communications de quelque importance que voudront bien nous faire nos correspondants ou des personnes qui, sans prétendre à ce titre, auraient l'obligéance d'augmenter la somme de nos matériaux.

On est prié de nous signaler les omissions et les erreurs qu'on relèverait dans la liste suivante.

Nous donnons seulement l'adresse et la fonction des personnes qui n'ont pas été citées précédemment.

BASTIN, Jos. (abbé). Copie du Dictionnaire malmédien manuscrit de VILLERS, 1793 (lettres A et B), augmentée de notes personnelles et de mots nouveaux tirés du Dictionnaire malmédien manuscrit de Hubert SCIUS, 1893.

— Vocabulaire de Faymonville-Weismes (lettre A).

— Étude sur les mots du pays de Weismes (Wallonie prussienne), qui ne figurent dans aucun dictionnaire.

BODEUX. Notes sur le dialecte de Troisponts, de Stoumont et de Stavelot.

BODY, Albin. Don du Dictionnaire verviétois manuscrit de J. F. DETHIER (vers 1820).

— Notes sur le dialecte ardennais.

BOUILLENNE, Eugène. Notes sur les dialectes ardennais et visétois.

BRUYÈRE, Adolphe. Notes sur le dialecte de Beaumont.

CARLIER, Arille. Vocabulaire des Carrières d'Ecaussines.

— Vocabulaire (partiel) de la région de Charleroi.

CHAUVEHEID, G. Notes sur le dialecte de Stavelot.

COLSON, Oscar. Notes diverses.

COLSON, Lucien. Notes diverses sur Vottem, Herstal et la vallée du Geer.

DECHEZNE, Prosper. Notes diverses sur Solwaster et sur Neufchâteau.

DEFRESNE, Jules. Vocabulaire de Coo-Stavelot.

DELCOURT, Henri. Vocabulaire athois : 211 articles intitulés *Proverbes-Rimrammes* parus dans l'*Echo de la Dendre* (1899).

— Communication de ses nombreuses pièces de théâtre et poésies manuscrites, en dialecte d'Ath ; explication de divers mots.

DÉOM, Aug., capitaine de batellerie, rue Jean-d'Outremeuse, 63, Liège. Vocabulaire manuscrit du batelier.

DONY, Emile. Vocabulaires du brasseur, du tonnelier, du fauldeur et du sabotier à Bourlers, et notes diverses sur le dialecte de Bourlers-Chimay.

ESSER, Quirin. Notes nombreuses sur le dialecte de la Wallonie prussienne.

GILBART, Olympe. Notes sur le dialecte du canton de Gedinne.

GRIBOMONT, A. Notes sur le dialecte de Bastogne.

GRIGNARD, A. Notes sur les dialectes de l'Ouest-wallon.

HENS, Joseph. Vocabulaire du dialecte de Vielsalm.

HEYNEN, Eugène. Recueil des spots usités à Wavre et notes diverses sur le dialecte wavrien.

LAMBERTY, Joseph. Notes sur le dialecte de Stavelot.

LEJEUNE, Jean. Notes nombreuses sur le dialecte de Jupille.

MASSART-ATTOUT, Jean. Notes sur le vocabulaire des agriculteurs à Meux.

MASSON, Antoine. Notes sur le dialecte de Hony et de la vallée de la Vesdre.

MAURY, A. Vocabulaire de Chiny.

PAQUAY, L. Notes sur le dialecte de Villettes-Bra.

PECQUEUR, Oscar. Vocabulaire de Viesville, lettres A-E, — Vocabulaire des sabotiers à Lavacherie.

PIRON, Henri. Notes sur le dialecte de Genappe et des environs.
— La fenaison à Stavelot.

POTIER, Joseph. Notes sur le vocabulaire des carriers à Strée.

QUIRINY, Jean, professeur à l'Ecole moyenne de Stavelot.
Communication du Dictionnaire stavelotain manuscrit
de Louis DETRIXHE.

REMOUCHAMPS, Joseph, avocat. Vocabulaire manuscrit du
meunier (lettres A, B, C), par feu Jos. REMOUCHAMPS,
meunier.

ROGER, Lucien. Vocabulaire de Vonèche et de Prouvy, avec un
recueil de spots.

SCHOENMAEKERS, Jos. (abbé). Notes nombreuses sur le dialecte
de Huy, du Condroz, de la Hesbaye (St-Georges, Fexhe-
Slins, etc.) et de l'Ardenne (Villettes-Bra).

— Vocabulaire des fours à zinc de Corphalie.

— — des vignerons du pays de Huy.

— — des charbons et menuisiers de Huy.

— — des bûcherons du Condroz.

— — des cristalleries du Val-St Lambert.

— — des papeteries de Huy.

— — du chantier naval d'Ombret.

— — du faucheur (Condroz et Hesbaye).

— — — des fabriques de creusets, des fours à chaux
et de la fabrique d'alun d'Ampsin.

SCHUIND, Jean. Vocabulaire de Stavelot.
— Dictionnaire de rimes en dialecte stavelotain.

SERVAIS, A. Vocabulaire de Cherain.

SIMON, Henri. Notes sur le dialecte de Lincé-Sprimont.
— Vocabulaire du tendeur.

TALAUPE, Gaston. Dictionnaire montois de Philibert DELMOTTE,
1812 (lettres A et B), publié par le *Ropieur* depuis 1905.

TOUSSAINT (abbé), au Séminaire de Liège. Copie du Diction-
naire disonais de M. DEMONTY (vers 1830), enrichie
d'expressions d'Ovifa-Sourbrodt (Wallonie prussienne).

VANDEREUSE, Jules. Notes sur le dialecte de Charleroi.

VERDIN, Olivier. Vocabulaire de Marche-en-Famenne.

WARGNIES, Louis. Notes sur le dialecte de Manage et de Seneffe.

WASLET, Jules. Vocabulaire du dialecte de Givet (France),
accompagné de textes et d'une étude sur la phonétique
et la grammaire de ce dialecte.

— Dictionnaire étymologique du dialecte givétois (lettre A).

WYNS, Jean. Notes nombreuses sur le dialecte de Gosselies et
de Charleroi.



